

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
Suisse, franco domicile . . . 15.— 7.50 3.75 1.30  
Etranger . . . 48.— 24.— 12.— 4.—  
Proximité p<sup>r</sup> plus pays d'Europe, se renseigner à notre bureau.  
Chang. d'adresse 50 c. Idem p<sup>r</sup> vacances 50 c. par mois d'absence.  
TELEPHONE 207 - CHEQUES POSTAUX IV. 178

### ANNONCES

Canton, 10 c. la millimètre (prix min. d'une annonce 1.-)  
Mortuaires 12 c. Tardifs 30 c. Réclames 30 c., min. 4.50.  
Suisse, 14 c. la millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi  
16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50.  
Etranger, 18 c. la millimètre (une seule insert. min. 5.-), le samedi  
21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

### Société neuchâteloise des Sciences naturelles

## Nouvelle correction des eaux du Jura

Dans la séance du 14 février de la Société des sciences naturelles, M. Samuel de Perrot, ingénieur, a fait une intéressante communication sur le projet de correction des eaux du Jura. Nous avons le plaisir de publier le texte presque complet de M. de Perrot. En voici la première tranche :

Chacun connaît les buts de la première correction : rendre à la culture des kilomètres carrés de marais dans le Sevan, les vallées de l'Orbe et de la Broye. Mettre à sec un nombre respectable de kilomètres carrés de grèves, dont une partie a été enlevée par l'érosion. Mener l'Aar et ses galets dans le lac de Bienné et assainir les terrains entre Aarberg et Bienné. Enfin, produire un abaissement de niveau des lacs qui a atteint 2 m. 46 pour le nôtre. Tels ont été les principaux résultats de la correction.

Près d'un demi-siècle s'étant écoulé depuis la correction, on en connaît les avantages et les inconvénients. L'arrivée de l'eau de l'Aar dans le lac de Bienné y produit par moments des crues qui inondent toute la contrée. Les terrains entre Bienné et Soleure souffrent des hautes eaux ensuite de la non exécution des curages prévus par la première correction. Ceux de Witzwil, qui empiètent toujours plus sur les grèves, sont dans le même cas. Enfin, les usiniers de l'Aar se plaignent du débit irrégulier de cette rivière et en réclament la stabilisation.

Différentes études pour y remédier ont été faites par les cantons intéressés. La plus importante est sans contredit celle du canton de Berne. Sous la plume autorisée de l'auteur du projet, l'ingénieur Peter, l'étude a été publiée sous forme de livre. Nous en recommandons la lecture aux amateurs de la question.

Les diverses études ont toutes les bases suivantes :

1. Les hautes eaux futures non nuisibles à l'agriculture ont été fixées par les ingénieurs ruraux des cantons intéressés, c'est un maximum qu'on ne doit pas dépasser.
2. Les usines de l'Aar désirent en hiver un débit minimum d'au moins 100 mètres cubes-seconde. Pour Passer, il est nécessaire de prévoir une réserve de 100 jours à 50 m<sup>3</sup>-sec., soit de 432 millions de mètres cubes. Pour une surface des lacs de 275 kilomètres carrés, cela représente une tranche d'eau de 1 m. 57. C'est la seule raison de l'accumulation projetée.
3. Une crue pouvant se produire quand le maximum d'accumulation a lieu, il est nécessaire de prévoir une réserve entre cette crue et les hautes eaux autorisées. On peut admettre le battement à 0 m. 80. Le niveau des basses eaux se trouve ainsi fixé à 2 m. 37 sous le maximum.
4. Pour arriver à cette accumulation, il est nécessaire de relier les trois lacs par des canaux, suffisamment larges, qui permettraient à l'eau d'avoir le même niveau partout.
5. Le lac de Bienné, au lieu de monter considérablement en cas de crue de l'Aar, enverra son eau dans les lacs de Neuchâtel et de Morat et montera beaucoup moins.

Le service fédéral des eaux à Berne est intervenu de son côté au vu des études proposées en se demandant si la solution proposée par Berne était la meilleure quant aux effets et au coût, et si les dépenses (45 millions de francs) sont en une juste et utile proportion avec les effets à obtenir, ou si l'on pourrait trouver à moindre frais une solution aussi satisfaisante ?

Diverses études ont suivi, résumées dans le rapport du service fédéral des eaux du 15 septembre 1923.

Le Conseil fédéral a nommé une commission technique intercantonale en juillet 1923. Cette commission, composée de délégués de la Confédération, des cantons, des usines de l'Aar, de la navigation fluviale et des auteurs des projets, a choisi le projet D du service fédéral. Les chiffres qui suivent sont basés sur les données de ce projet.

**Anciennes mesures et anciennes crues**

Nous avons vu, dans ce qui précède, les raisons qui militent en faveur d'une nouvelle correction. Il est intéressant de reprendre les anciennes observations et d'étudier les variations de niveau de notre lac avant et après la première correction.

Une très grande crue eut lieu au commencement de l'année 1802, crue qui fut générale en Europe. Elle fut répétée sur l'échelle gravée sur le roc au Crêt à Neuchâtel.

En suite d'une nouvelle inondation, le magistrat fit poser, le 29 mars 1817, une échelle divisée en pieds de Neuchâtel de 10", en avant du deuxième abordage de la promenade du Fauhourg. Les observations furent faites régulièrement depuis cette date, par M. Louis de Coulon et le receveur Tschageny.

Le môle du Seyon fut détruit en 1853-54.

En 1856, on inaugura la colonne météorologique du quai Osterwald, qui fut répétée aux anciennes observations par une trace sur le mur du quai, dont il n'est nulle part question, et non sur celle du Crêt. Depuis ce moment, il y a discordance des séries d'observations de 414 mm.

En 1866, la colonne fut rattachée au nivellement de précision à la trace du mur du quai, et aux repères du gymnase et de l'Hôtel de Ville.

Entre temps, les registres originaux des observations avaient disparu pour débarrasser les armoires du gymnase. L'échelle des bords du Crêt avait été démolie, sans être repérée, pour faire place à la place pour l'exposition d'agriculture.

Il ne restait plus que les données réunies dans les bulletins de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. C'était un vrai casse-tête : pieds

décimaux, pieds duodécimaux, pieds de Berne, de Neuchâtel ou de France, rien n'y manquait, sauf les repères.

Reprenant toute la question, il y a quelques années, nous arrivions aux conclusions suivantes :

L'ancien môle se trouvait à 1 m. 29 et peut-être 1 m. 40 au-dessous de la trace non corrigée du gymnase.

Le zéro de 1802 était à la cote 433.703 Jura.

Le môle corrigé était à la cote 434.35 Jura.

Sur ces bases, des moyennes ont été établies pour 1817-1873 et 1883-1929, qui sont données dans le tableau ci-dessous.

Si le lac est descendu aussi bas en 1883, c'était avant l'établissement du barrage de Nidau. C'est donc une des dernières observations naturelles avant le réglage artificiel des niveaux de nos lacs, commencé en novembre 1888.

Au commencement de 1910, par contre, la crue fut due en grande partie à l'impossibilité d'enlever les saïsons à temps voulu.

Ce fut l'année mémorable où le conseiller d'Etat neuchâtelois Perrier se rendit spécialement à Berne pour demander l'autorisation de faire sauter les saïsons à coups de canon ou de les dynamiter.

Le lac de Bienné monta de 1 m. 10 du 19 au 20 janvier, celui de Neuchâ-

tel de 0 m. 28 du 20 au 21 et le lac de Morat de 0 m. 69 pour la même date. Ce sont les crues journalières les plus rapides de nos lacs, sauf pour Morat 0 m. 76 en 1916.

Les trois lacs ont accumulé pendant cette journée 124 millions de mètres cubes d'eau représentant un écoulement continu de plus de 1400 mètres cubes seconde que, sans l'effet régulateur des lacs, l'Aar aurait dû écouler en plus de son débit de 600 mètres cubes.

Avant la correction, la variation moyenne entre les hautes et basses eaux, était de 1 m. 61, un mètre en dessus de la moyenne et 0 m. 60 en dessous. Il y a eu des crues en 1802, 1816, 1831, 1856, 1867, soit tous les 16 ans en moyenne.

Après la correction, nous avons 1 m. 92 cm. entre les hautes et basses eaux moyennes, soit 0 m. 31 de plus qu'avant la correction. Les hautes eaux sont 1 m. 15 au-dessus de la moyenne ; les basses eaux de 0 m. 77 au-dessous. Crues en 1883, 1888 et 1910, soit 6 par siècle en moyenne.

Dans le temps, les eaux moyennes atteignaient leur niveau le plus haut, 432 m. 45, vers le 10 mai, puis redescendaient pour arriver, vers le 1er septembre, au niveau le plus bas 431 m. 88. En janvier et février, les eaux oscillaient autour de la moyenne.

Depuis la correction, la hauteur moyenne la plus faible a eu lieu en février-mars, 429 m. 42 : de là elle remonte à 430 m. 07 le 20 juin, 42 jours plus tard qu'avant la correction. Elle redescend à la hauteur moyenne vers le milieu de septembre, 65 jours plus tard, puis les eaux continuent à baisser jusqu'à fin décembre, où les pluies d'hiver les font légèrement remonter.

La correction a donc produit un décalage. Les quatre premiers mois sont plus bas, les cinq mois suivants plus élevés. La différence entre les moyennes des hautes et basses eaux est aussi plus élevée de 0 m. 31.

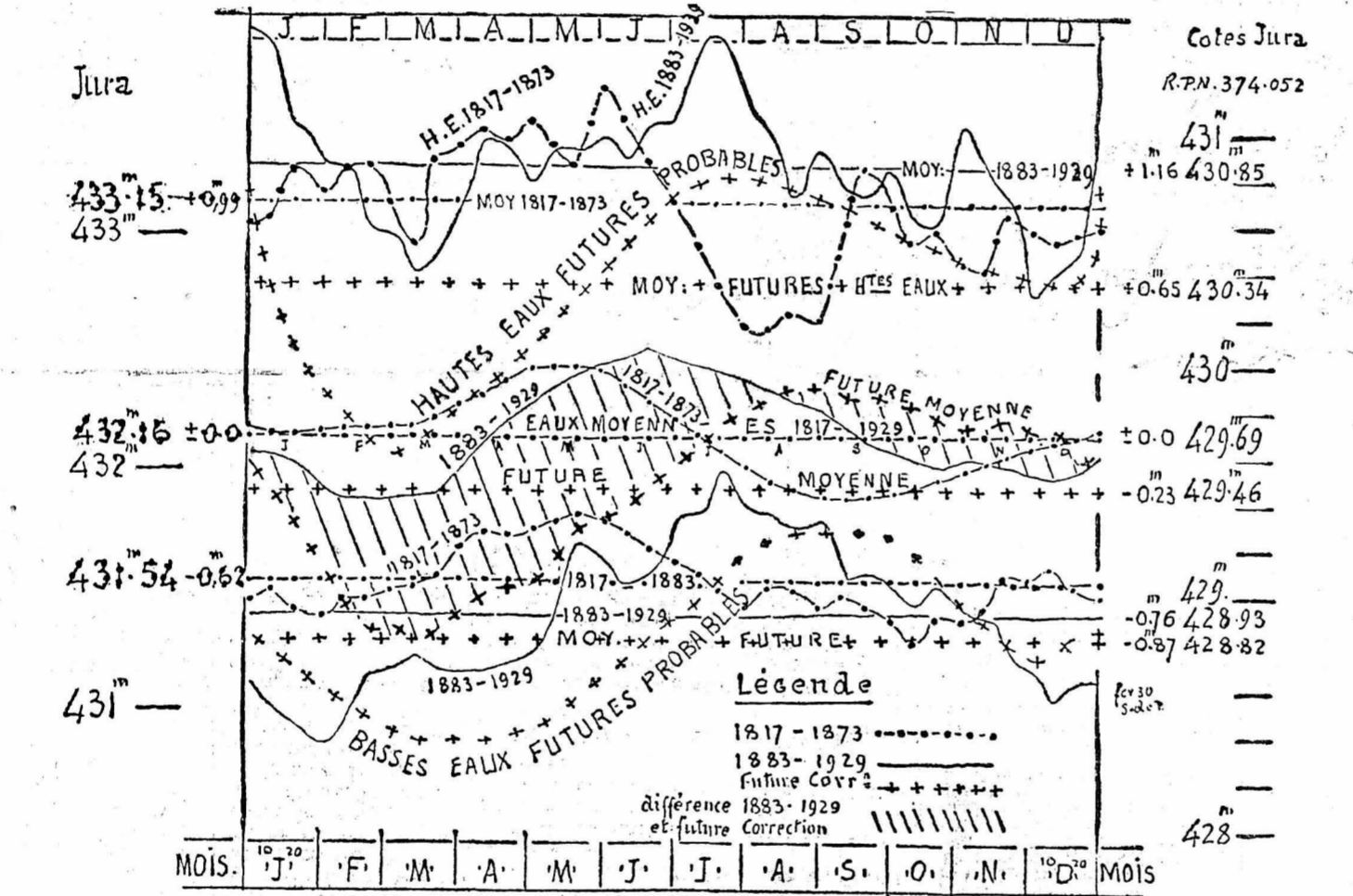
(A suivre.) Sam. de PERROT.

Moyennes 1817-1873

en termes des côtes du Jura (Pierre du Niton) . . . . .	374,052
Moyenne des hautes eaux . . . . .	433,150
Moyenne de l'année . . . . .	432,155
Moyenne des basses eaux . . . . .	431,536
Hautes eaux sur moyenne de l'année . . . . .	0,995
Basses eaux sous moyenne de l'année . . . . .	0,619
Variation hautes et basses eaux . . . . .	1,614
Plus hautes eaux 1856 . . . . .	433,640
Plus basses eaux 1870 . . . . .	431,270
Différence hautes et basses eaux . . . . .	2,37

Moyennes 1883-1929, après la correction

Moyenne des hautes eaux . . . . .	430,849
Moyenne de l'année . . . . .	429,694
Moyenne des basses eaux . . . . .	428,927
Hautes eaux sur moyenne de l'année . . . . .	1,155
Basses eaux sous moyenne de l'année . . . . .	0,767
Différence hautes et basses eaux . . . . .	1,922
Plus hautes eaux 1910 . . . . .	431,427
Plus basses eaux avant barrage Nidau . . . . .	428,39
Plus basses eaux après barrage Nidau . . . . .	428,69
Différence hautes et basses eaux avant Nidau . . . . .	3,04
Différence hautes et basses eaux après Nidau . . . . .	2,74
Abaissement du niveau moyen après la correction . . . . .	2,46



Pour plus de clarté, nous recommandons aux amateurs de repasser les différents traits avec des crayons de couleurs. Prendre par exemple le bleu pour la série avant la correction — lignes avec points noirs. Pour la période actuelle 1883-1929, trait rouge — correspondant au trait plein du croquis. Enfin repasser les croix de la future correction par un trait noir ou vert.

Les hauteurs avant la correction sont données sur le côté gauche de la cote du Jura. Le niveau de la Pierre du Niton adopté pour le Jura est de 374 m. 052, soit 0 m. 452 au-dessus de la nouvelle cote de ce repère. Toutes les hautes eaux futures sont rapportées à la cote 373,6 P. du N. Chaque fois que 373,6 P. du N. figure sur un plan, on sait que les cotes sont de 0 m. 452 au-dessus de celles du Jura. Des quantités d'erreurs ont été et sont journellement commises en ne tenant pas compte de ce qui précède.

## REVUE DE LA PRESSE

### La chute du cabinet Chautemps

**Du Figaro :**  
La Chambre a fait hier son devoir : elle a su dire non. Le ministère radical formé par M. Chautemps s'est effondré dès son apparition. Il est tombé parce qu'il représentait la domination du socialisme sur les affaires publiques. De cette domination, la nation ne veut pas et le Parlement n'a pas voulu.

**Du Petit Journal :**  
S'il fallait tirer des faits une première conséquence, ce serait de constater le désir réel et profond que s'arrête cette série de crises ministérielles répétées et dont souffrent les intérêts du pays. Un ministère modéré s'est rapidement usé. Un ministère de gauche ne peut pas vivre. Quelle expérience M. Doumergue, qui voit mieux que personne les graves inconvénients d'une telle situation, va-t-il tenter maintenant ?

Un homme d'autorité ne peut-il rapprocher les frères qui ne doivent pas rester ennemis ?

**Du Petit Parisien :**  
Il n'y a donc, c'est la constatation d'un fait indéniable, de ministère possible, de ministère viable et durable que celui qui s'appuierait sur une majorité de concentration, c'est-à-dire sur tous les groupes de la Chambre allant des républicains socialistes au groupe de l'action républicaine et sociale, et qui excluerait à gauche les communistes et les socialistes, à droite, les quelques partisans des régimes déchus et l'union républicaine démocratique. Ici, 108 voix ; là, 110. Au total, 218. Si l'on retranche les 218 voix dont il s'agit, on obtient une majorité d'apparence homogène et solide de 569 (nombre de votants en tout) moins 218, égal 351 voix.

Il est possible que les quelques radicaux socialistes appartenant à la fraction avancée de leur parti refusent de

mêler leurs bulletins avec ceux du groupe Reynaud-Maginot.

Mais, dans ce cas, le cabinet de concentration trouverait aussitôt une large compensation du côté des démocrates et de l'U. R. D.

**De la République, journal républicain, radical et radical-socialiste :**  
La dernière crise, loin de nous abattre, nous donne une confiance nouvelle. Notre parti, au cours de ces derniers jours, a affirmé magnifiquement son unité. Il a su réaliser, sur un programme précis, l'union des républicains. Il sort de la dernière crise, plus fort, plus ardent, plus décidé à l'action.

**Du Populaire :**  
Le ministère Chautemps tombe. Une fois de plus, la démonstration est faite que la majorité est à droite.

**De M. Eugène Lautier, dans l'Homme libre :**  
J'espère qu'ils réfléchiront, ceux que j'adjure depuis trois mois de changer de méthode, de sacrifier leurs partis pris au sens commun, et de s'accorder un crédit mutuel pour mieux défendre les intérêts du pays, sans oublier les intérêts du régime que l'on finirait par compromettre dangereusement.

**De l'Ere nouvelle :**  
Un seul fait rassurant se dégage de cette journée : la certitude que la politique extérieure des républicains, devenue celle de la France, reste au-dessus de la mêlée.

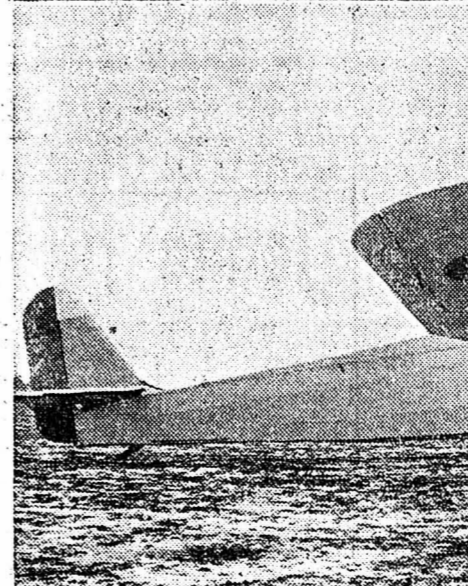
Tous les orateurs de tous les partis ont été d'accord pour tenir la personnalité d'Aristide Briand hors de la controverse.

**Du Lokal Anzeiger (de Berlin), nationaliste :**  
Du point de vue allemand, l'échec du cabinet Chautemps est regrettable. Du fait de l'expérience malheureuse de la gauche, l'extrême droite gagnera en influence et n'usera certainement pas de celle-ci dans l'intérêt d'un compromis avec l'Allemagne.

### Du Vorwärts (de Berlin), socialiste :

La France se trouve dans une impasse et cette situation est inquiétante, déjà du fait que des crises ministérielles aussi répétées sont propres, à la longue, à ébranler la foi dans le régime parlementaire. Même dans un pays doté, comme la France, d'institutions et de traditions démocratiques si vieilles et si solides, il n'est pas bon de mettre le système parlementaire à une trop rude épreuve, surtout à une époque de publicité renforcée pour les méthodes de dictature. C'est pourquoi il est désirable qu'une issue soit rapidement trouvée.

### Le premier grand avion de construction suisse



Samedi dernier 22 février a eu lieu le premier vol d'essai du nouvel avion géant de la fabrique suisse Alfred Comte, à Oberrieden. Cet appareil, A. C. 3, sera destiné au transport de bombes ou de troupes. Cet événement, si important pour la jeune industrie suisse de l'aviation, avait attiré à l'aérodrome zuricois de nombreuses personnalités de l'aviation civile et militaire. Accompagné de l'ingénieur Friz et d'un mécanicien, Alfred Comte a présenté ce monoplane d'une envergure de 28 mètres, d'une longueur de 18 mètres et d'une hauteur totale de 6 mètres, actionné par deux puissants moteurs accouplés Hispano-Suiza de 1200 CV.

## LETTRÉ VAUDOISE

(De notre correspondant particulier)

### Le renouvellement du Conseil d'Etat. - Le XXV<sup>me</sup> anniversaire du Cercle neuchâtelois de Lausanne

Le peuple vaudois renouvellera son Conseil d'Etat samedi et dimanche prochains pour une nouvelle période de quatre ans. C'est la quatrième fois qu'il sera appelé à élire son gouvernement, car jusqu'en 1917 ce soin était laissé au Grand Conseil.

Cette élection, comme dans le canton de Neuchâtel, se fait au scrutin de liste et à la majorité absolue au premier tour, et à la majorité relative au second tour. Il est à prévoir qu'il y aura qu'un tour, étant donné qu'une seule liste est proposée au peuple, préparée à la fois par le parti radical et par le parti libéral. Les partis socialistes et des paysans ne disposent pas, même réunis, d'un nombre d'électeurs suffisant pour oser livrer la lutte. Ils préfèrent dans ces conditions réserver leurs munitions pour une meilleure occasion. Ils ont, semble-t-il, d'autant plus raison que présentement ils se préparent à faire triompher la proportionnelle pour l'élection du Grand Conseil, l'initiative qu'ils avaient lancée ayant abouti.

Ainsi donc, le Conseil d'Etat du canton de Vaud ne subirait pas de modification si M. Dubuis, le chef actuel du département de l'instruction publique, n'avait annoncé à son parti qu'il n'accepterait pas une réélection. Du reste, les Vaudois n'ont aucune raison d'en changer. C'est du moins l'avis de la grande majorité du corps électoral, qui est prêt à renouveler le mandat de MM. Simon, Porchet, Bosset, Fazan, Bujard et Dufour. Ils n'ont démerité ni les uns ni les autres, et l'un ou l'autre s'est spécialement distingué à la tête de son département. C'est plus particulièrement le cas pour M. Ferdinand Porchet, qui serait aujourd'hui conseiller fédéral s'il l'avait bien voulu, et pour M. Simon, qui est en train de refaire le réseau routier de son canton. Vous voyez bien que l'on a tort de dire, dans le canton de Vaud en tout cas, que les républicains sont ingrates.

Plusieurs noms furent prononcés une fois que fut connue la démission de M. Dubuis. On a parlé successivement de M. Paschoud, conseiller national et distingué recteur de l'Université de Lausanne, de M. Paul Perret, le nouveau syndic du chef-lieu et directeur de ses écoles. L'un et l'autre étaient en effet recommandables par les services qu'ils ont rendus jusqu'ici à la chose publique dans le domaine spécial de l'instruction. On a également parlé de notre confrère M. Rodolphe Rubattel, le distingué rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Lausanne ». Il l'aurait probablement mérité aussi, ou du moins il est fort possible qu'il aurait fait un bon conseiller d'Etat. Son tour viendra peut-être un jour, car il n'est pas qu'à la Chaux-de-

Fonds et à Cernier que le journalisme conduit aux plus hautes magistratures du pays.

Finalelement le choix des radicaux s'est porté sur M. Paschoud. C'est de l'avis de beaucoup de gens une excellente candidature. Ajoutons que l'on pensait déjà à lui quand il fut question d'envoyer M. Porchet à Berne. M. Paschoud, dont chacun, même ses adversaires politiques, se plaît à reconnaître les qualités d'homme d'Etat, s'est depuis longtemps spécialisé dans les questions d'instruction et de finances publiques. Après avoir enseigné au gymnase de Lausanne, il a été nommé professeur extraordinaire de résistance des matériaux et de statique graphique à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université. Il est porteur des titres de licencié et de docteur en sciences mathématiques de la Sorbonne, après avoir fait ses études à Lausanne, Berlin et Paris. M. Paschoud est âgé de quarante-huit ans. Il préside la commission permanente des finances de la ville de Lausanne et a été élu conseiller national en 1928. Il est donc hors de doute qu'il sera nommé avec un nombre de suffrages au moins égal à celui de ses futurs collègues.

Le Cercle neuchâtelois de notre ville commèrera le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation le jour du 1er mars. A cette occasion, il recevra M. Antoine Borel, président du Conseil d'Etat, ainsi que M. Charles Perrier, président de la ville de Neuchâtel, membre d'honneur du cercle. Après le banquet, il sera donné la représentation d'une revue historique écrite par MM. Maxime Courvoisier et Abel Vaucher.

Rappelons que le Cercle neuchâtelois de Lausanne a été fondé le 14 juillet 1905. Son premier président fut M. Chollet, et on compte le juge fédéral Monnier au nombre de ses membres fondateurs. Le 1er janvier 1912, le Cercle neuchâtelois, tout en conservant son titre, a fusionné avec les « Neuchâtelois du Léman », une société de secours mutuels. C'est encore M. Chollet qui présida le premier comité du Cercle ainsi agrandi. Dès lors, la société n'a fait que de se développer.

Ainsi donc la fête du 1er mars verra un éclat particulier cette année à Lausanne, et nombreux seront nos compatriotes qui assisteront au banquet et à la soirée qui suivra. Ils profiteront de cette occasion pour réveiller de vieux et chers souvenirs, tout en donnant libre cours à leur sentiment d'attachement au canton natal.

Nous aurons au reste l'occasion de vous parler de cette cérémonie, qui fera certainement date dans les annales du Cercle neuchâtelois, lors d'une prochaine lettre.

## LETTRÉ DE BALE

(De notre correspondant)

### Cette fois-ci, nous en avons assez

C'est l'« Arbeiterzeitung », l'organe socialiste bâlois, qui, dans son numéro d'hier, s'exprime de cette façon, lorsqu'il parle des incidents sanglants, survenus au début de cette semaine entre grévistes, communistes et ouvriers. Par un communiqué de l'agence télégraphique, vos lecteurs ont été mis au courant des causes premières de cette bagarre, aussi jaugeons-nous inutile d'y revenir. Comme chroniqueur consciencieux, il est cependant de notre devoir de ne pas passer sous silence la métamorphose du rédacteur socialiste M. Schneider, qui, il n'y a pas si longtemps encore, a mis des gants lorsqu'il s'est agi d'adresser des reproches aux camarades communistes. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que cette obligation a sans nul doute demandé de gros efforts à l'ancien conseiller d'Etat, car lorsqu'on a jadis, fait partie du même milieu, on ne doit pas, nous semble-t-il, aimer partir en guerre contre ses anciens frères d'armes. Mais voilà, nécessité ne connaît pas de loi, et si l'on veut être à l'abri des coups, force est de se défendre comme on peut.

Dans son commentaire, M. Schneider tient à justifier la résolution des ouv-

vriers socialistes de reprendre le travail dans la fabrique Affolter et Christen. Non sans raison, il remarque que ce n'est pas pour une « bagatelle » de 12 minutes, se rapportant aux « 9 heures », qu'on persiste dans la grève pendant des semaines. Le comité central de l'union suisse des ouvriers sur métaux a du reste, il y a quelque temps déjà, pris nettement position contre les meneurs de l'extrême-gauche, et lorsque les intéressés affiliés à cette association ont, par 36 voix contre 15, décidé de souscrire aux conditions formulées par la direction, le conflit a, au moins pour les socialistes, fini d'exister.

Pour les communistes, la situation se présente d'une autre façon. A en croire leurs farouches secrétaires, les ouvriers raisonnables avaient commis une vile trahison, qui méritait un châtiement sévère. Aussi a-t-on recours, non à la persuasion, mais aux moyens forts, si chers aux habitants actuels du Kremlin. Franchement, quelle triste mentalité ces disciples dociles de Moscou ne révèlent-ils pas, lorsque cachés sous un porche, ils s'élancent pour attaquer à main armée leurs camarades d'hier ! Impuisants, parce que trop peu nombreux, les agents n'ont pu les protéger ; nous, aussi compte-t-on une douzaine de blessés, plus ou moins gravement atteints. Selon les témoins oculaires, c'est le secrétaire communiste Keller qui s'est plus particulièrement distingué par une brutalité féroce. Ce digne défenseur du prolétariat a été le premier à rouer de coups un ouvrier âgé d'une soixantaine d'années !

Après avoir donné une description détaillée des faits, le rédacteur socialiste termine son article par les paroles suivantes : « Cette fois-ci la cruche a débordé ; la bagarre sanglante d'hier oblige la classe ouvrière à mettre un terme aux agissements scandaleux de quelques éléments sans scrupules, soutenus dans leurs actes criminels par une poignée de canailles. Trop longtemps déjà, elle s'est laissée terroriser par une bande de provocateurs qui ont tout intérêt à brouiller les cartes et à pêcher en eau trouble. Dans une assemblée, convoquée d'urgence, les délégués de l'union ouvrière se prononcèrent sur la tactique à adopter dans la lutte future contre les communistes. C'est grand temps que le prolétaire se réveille ! »

Voilà un langage qui se passe de tout commentaire.

**Vous trouverez...**

En 2<sup>me</sup> page :  
Horaires des cultes.

En 3<sup>me</sup> page :  
Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.

En 4<sup>me</sup> page :  
Feuilleton : « Le chat du bord ».

En 6<sup>me</sup> page :  
Politique et information générale. La fabrication du vin à New-York.

En 8<sup>me</sup> page :  
Dernières dépêches. — Chronique régionale. — La leçon d'un pénible débat.

LOGEMENTS

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, au Tertre, un bel appartement de quatre pièces, chambre de bonne, bain installé, boiler, chauffage central, tout confort moderne et dépendances. Grand terrasse, vue superbe, jardin d'agrément. Situation tranquille. S'adresser à Me Jules Barillet, avocat, à Neuchâtel.

A LOUER pour le 24 juin 1930

L'emplacement actuel du Manège, superbes appartements, entièrement meublés, quatre pièces, chambre de bain, toutes dépendances, tout confort moderne, ascenseur, concierge. Etude Baillet et Berger.

A louer à la rue Louis Favre, maison de cinq belles chambres et dépendances, et petit jardin. Etude Pettipierre & Hotz.

Pour cas imprévu, à remettre à proximité de la gare, appartements de 3 et 4 chambres, avec jardin. Prix: 42 fr. 50. — Etude Pettipierre & Hotz.

Bel appartement

Cinq chambres et toutes dépendances, pour Saint-Jean ou plus tôt. Soleil et vue. Quartier tranquille entre ville et gare. Etude Rossland, notaire, Saint-Honoré, No 12.

A louer pour le 24 juin, à Bôle

LOGEMENT de trois ou cinq chambres, eau, gaz, électricité. S'adresser à M. Louis Gysi, Bôle.

Rue du Seyon, à remettre appartement de quatre chambres et dépendances. Prix mensuel Fr. 60.— Etude Pettipierre et Hotz.

Etude Brauen, notaires Hôpital 7

A louer: Côte: Villa 9 chambres, grand jardin. Côte: Appartement 7 chambres confortables et jardin.

Evole: 5 chambres, confort moderne. Château: 5 chambres. Faubourg du Lac: 6 chambres. Ecluse: 5 chambres. Tertre, Moulins, Fleury: 2 à 3 chambres. Temple Neuf: 2 chambres. Marjolis: 2 chambres, jardin. Pommer: 1 chambre, jardin. Hôpital: 2 belles grandes chambres pour bureaux, ateliers, cabinet dentaire. Grand-Rue: 1 chambre isolée. Faubourg du Lac: Grands locaux (anciennes salles de ventes). Convient pour garage. Ecluse: Grands locaux pour ateliers ou entrepôt. Fausses-Braves: 2 chambres. Pommer: Belles caves.

24 juin 1930

A louer à Fontaine-André, à trois minutes de la gare, beaux appartements meublés, trois et quatre chambres, tout confort. S'adresser à J. Malbot, Fahys 27.

24 mars

A louer aux Fahys logement de deux chambres et dépendances fr. 35.— par mois. S'adresser J. Malbot, Fahys 27. c.o.

Râteau: A louer pour le 24 mars logement de deux chambres, cuisine et bûcher. Etude René Landry, notaire, Treille 10.

Vieux-Château, à remettre pour Saint-Jean, appartements de trois chambres et dépendances. Etude Pettipierre et Hotz.

Pour le 24 juin

A louer dans maison neuve, appartement moderne, trois pièces, cuisine, bain et dépendances. — Magnifique situation. Etude René Landry, notaire, Treille 10. (Tél. 14.24).

Disponible:

Logement de deux chambres, rue du Seyon. Petit logement de deux chambres, rue du Seyon. S'adresser Côte 18, 1er. c.o.

A louer, 24 juin, appartement de quatre ou cinq grandes chambres et dépendances. Même adresse, appartement de trois chambres et dépendances. — Leuba, Terreaux 7.

Rocher, à remettre appartement de deux chambres complètement remis à neuf. Etude Pettipierre et Hotz.

On offre à louer à Neuveville

BEL APPARTEMENT de quatre ou cinq pièces, chauffage central, salle de bains, terrasse, jardin et dépendances. Demander l'adresse du No 845 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER pour le 24 juin 1930

Petit Pontarlier 4: trois-quatre chambres, jardin. Prébarreau 10: trois chambres. Parcs 114: local de 40 m<sup>2</sup> à deux armoires, à l'usage de magasin ou d'atelier. S'adresser Ubaldo Grassi, Prébarreau 4. c.o.

A REMETTRE pour le 24 juin, appartement de trois chambres et toutes dépendances, aux Fahys. Etude Baillet et Berger.

A louer dès 24 juin, rue Château, beau logement 5 chambres. Etude Brauen, notaires.

A louer pour Saint-Jean un 4me de trois chambres et dépendances, rue Poursaltes 18. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

LOGEMENT

de deux chambres, cuisine et dépendances, 30 fr. par mois. S'adresser à M. Leuba, Rue Basse 6, Colombier.

CHAMBRES

JOLIE CHAMBRE meublée, Grand'Rue 3, 4me. Jolie chambre, vue rue du Seyon. Moulins 38, 3me, à gauche.

Belles chambres près Place Purry, Piano. S'adresser au magasin de cuisine, Grand'Rue 1. CHAMBRE MEUBLÉE, Faubourg de l'Hôpital 5, 3me.

A louer jolie chambre indépendante. — S'adresser Faubourg du Lac 8, 2me.

STELLE

am liebsten bei einem Landwirt Aufzunehm. Fr. 60. Familien-Behandlung erwünscht. Eintritt 1. Mai 1930.

Offerten erbeten an E. Wanzler, Maglingen bei Biel.

Pour monsieur, chambre meublée à louer. Treille 6, 3me. c.o.

Jolie chambre meublée, au soleil, au centre de la ville, pour monsieur sérieux. — Seyon 3, maison Kurth, 3me, à droite.

Jolie chambre, au soleil. Faubourg du Lac 8, 1er, à droite. c.o.

BELLE CHAMBRE au soleil, indépendante. — Rue Louis Favre 11, 2me.

PENSIONS

Deux jeunes gens allemands cherchent pendant les vacances de Pâques

bonne pension ou ils auraient l'occasion de parler le français; leçons exigées. Offres à H. Krah, Beaugard 9.

Jeune fille de 15 ans, désirant suivre l'école encore une année cherche

PENSION

dans bonne famille de Neuchâtel ou environs, pour perfectionner dans la langue française. S'adresser à Mme Augusto Zehnder, à Cernier.

Deux pensionnaires

sont acceptées. Occasion de suivre les écoles et d'apprendre à fond la langue allemande. Prix de pension modéré. S'adresser à Mme Hofler-Graber, Rötzmattweg No 9, Olten.

Je désire placer ma fille

âgée de 19 ans, désirant apprendre la langue française, dans bonne famille de Neuchâtel. On payerait petite pension. — Offres sous chiffre Ue 1947 Q à Publicitas, Bâle.

Chambre avec pension Chauffage central. — S'adresser Avenue du 1er Mars 14, au 1er.

Serrières

Rue des Usines 6

PENSION "LA FAUVETTE"

Chambres depuis fr. 20.— par mois. Bonne pension à 30 par jour. Tous régimes et pension végétarienne sur demande. Téléphone 1983

Dans le lieu de marché bien connu d'Aarberg sont à louer ou à vendre

locaux de magasins

avec appartement, à des conditions très avantageuses. Convientrait pour modeste ou horloger, étant donné qu'il n'y a pas de concurrence sur la place. Adresser offres sous chiffre O. F. 899 S., à Orell Füssli Annonces, Soleure.

Box

à louer rue du Stade. Demander l'adresse du No 8 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandes à louer

Pour deux personnes

On cherche pour le 24 juin, appartement de deux ou trois pièces, confort moderne. Adresser offres écrites à L. R. 880 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer beau logement de 3 ou 4 chambres

avec jardin, éventuellement maison à une famille. Loyer sûr: 100 à 110 francs par mois. S'adresser de préférence. Achat ultérieur possible. Offres sous chiffres Z 20583 U à Publicitas, Bienne.

On cherche pour le 24 mars, logement

de deux ou trois chambres. — Adresser offres écrites à W. S. 874 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin

appartement

de trois ou quatre chambres (une indépendante si possible). Adresser offres écrites à B. L. 897 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

Suisse allemande

19 ans, ayant de bonnes notions des travaux du ménage cherche place dans bonne petite famille. Adresser offres à Clara Herrmann, Dählikon (Zürich).

JEUNE FILLE

quittant l'école secondaire ce printemps cherche place de volontaire de préférence dans famille avec enfants, pour bien apprendre le français. S'adresser à famille Bruha, Münsingen (Berne).

JEUNE FILLE

20 ans, très sérieuse, connaissant la couture, cherche place pour le 15 mars ou plus tard, comme femme de chambre, bonne d'enfant, ou aide dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Prix de pension modéré. Adresser offres avec indication des gages sous chiffre C. 31604 Lz à Publicitas, Lucerne.

Junge, in allen Haus und Feldarbeiten bewanderte Tochter sucht

STELLE

am liebsten bei einem Landwirt Aufzunehm. Fr. 60. Familien-Behandlung erwünscht. Eintritt 1. Mai 1930.

Offerten erbeten an E. Wanzler, Maglingen bei Biel.

PENSION

Personne âgée trouverait bon accueil et vie de famille. Prix 100 à 120 fr. par mois. Confort moderne. Adresser offres écrites à G. Z. 841 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension-famille « La Plata »

Corcelles sur Neuchâtel reçoit personnes ayant besoin de repos. Convalescences. Confort moderne, prix modérés.

JEUNE FILLE

trouverait bon accueil dans famille distinguée (maison de campagne moderne) occasion d'apprendre la langue allemande. — Bons soins. — S'adresser à Mme A. Ganz, « Sonnmatt » Mellen près Zurich.

Chambre meublée, chauffage, Pension si on le désire. Beaux-Arts 1, 2me. c.o.

Jolie chambre et bonne pension. Gibralter 2, 1er. c.o.

Jeune fille suivant l'école supérieure cherche, après Pâques, accueil comme

« paying guest » dans famille distinguée de la ville. S'adresser à M. Ernest Lehmann, Langnau J/E.

LOCAT. DIVERSES

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, local

bien éclairé à l'usage d'atelier, ainsi qu'une grande cave. S'adresser Ecluse 76. c.o.

Montreux

A louer au centre des affaires, dans excellente situation, grand magasin

Eventuellement, immeuble à vendre. Four renseignements, s'adresser au notaire M. Lédérer à Montreux.

A louer pour le 24 avril, garage

au Stade 10. S'adresser Alfred Hodel, architecte, Prébarreau 4.

TREILLE 2: à louer pour Saint-Jean les locaux du magasin « modes. Occasion pour bureaux, ateliers. S'adresser Etude G. Etter, not., 8, rue Purry.

A louer pour Saint-Jean les locaux de l'imprimerie Givord, Poursaltes 13. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 1er mai 1930, grand magasin

Eventuellement, immeuble à vendre. Four renseignements, s'adresser au notaire M. Lédérer à Montreux.

A louer pour le 24 avril, garage

au Stade 10. S'adresser Alfred Hodel, architecte, Prébarreau 4.

TREILLE 2: à louer pour Saint-Jean les locaux du magasin « modes. Occasion pour bureaux, ateliers. S'adresser Etude G. Etter, not., 8, rue Purry.

A louer pour Saint-Jean les locaux de l'imprimerie Givord, Poursaltes 13. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 1er mai 1930, grand magasin

Eventuellement, immeuble à vendre. Four renseignements, s'adresser au notaire M. Lédérer à Montreux.

A louer pour le 24 avril, garage

au Stade 10. S'adresser Alfred Hodel, architecte, Prébarreau 4.

TREILLE 2: à louer pour Saint-Jean les locaux du magasin « modes. Occasion pour bureaux, ateliers. S'adresser Etude G. Etter, not., 8, rue Purry.

A louer pour Saint-Jean les locaux de l'imprimerie Givord, Poursaltes 13. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 1er mai 1930, grand magasin

Eventuellement, immeuble à vendre. Four renseignements, s'adresser au notaire M. Lédérer à Montreux.

A louer pour le 24 avril, garage

au Stade 10. S'adresser Alfred Hodel, architecte, Prébarreau 4.

TREILLE 2: à louer pour Saint-Jean les locaux du magasin « modes. Occasion pour bureaux, ateliers. S'adresser Etude G. Etter, not., 8, rue Purry.

A louer pour Saint-Jean les locaux de l'imprimerie Givord, Poursaltes 13. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 1er mai 1930, grand magasin

Eventuellement, immeuble à vendre. Four renseignements, s'adresser au notaire M. Lédérer à Montreux.

A louer pour le 24 avril, garage

au Stade 10. S'adresser Alfred Hodel, architecte, Prébarreau 4.

TREILLE 2: à louer pour Saint-Jean les locaux du magasin « modes. Occasion pour bureaux, ateliers. S'adresser Etude G. Etter, not., 8, rue Purry.

A louer pour Saint-Jean les locaux de l'imprimerie Givord, Poursaltes 13. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 1er mai 1930, grand magasin

Eventuellement, immeuble à vendre. Four renseignements, s'adresser au notaire M. Lédérer à Montreux.

A louer pour le 24 avril, garage

au Stade 10. S'adresser Alfred Hodel, architecte, Prébarreau 4.

Petit ménage demande une jeune fille ayant déjà été en service comme

bonne à tout faire

S'adresser à Mme Jules Vuthier, Port Roulant 10, 2me étage.

JEUNE FILLE

pour les travaux d'un ménage. Entrée à l'automne. — S'adresser au magasin A. Lutz fils, Croix du Marché.

On demande jeune fille sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser Suchiez 10, Téléphoné 1877.

Jeune fille de la Suisse allemande cherche place de

VOLONTAIRE

pour aider au ménage ou auprès d'enfants où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille désirée. — Adresser offres écrites à B. L. 896 au bureau de la Feuille d'avis.

UNE FILLE DE 20 ANS pour tous ouvrages de ménage soigné. Beaux-Arts 28, 2me c.o.

Petite famille à Saint-Blaise cherche pour tout de suite ou date à convenir

bonne cuisinière

connaissant bien les travaux de ménage. Bons gages. Seulement personne sérieuse et bien recommandée entre en considération. — Adresser offres écrites à A. B. 684 au bureau de la Feuille d'avis.

FEMME DE CHAMBRE

est demandée. Bons gages. — Adresser offres écrites à Mme Armand Schwob, rue du Progrès 120, la Chaude-Fonds.

Jeune ménage habitant Genève cherche jeune fille sérieuse comme

bonne à tout faire

Se renseigner auprès de Mme A. Corti, Chemin du Soleil 4, Vauseyon.

On cherche bonne à tout faire

très recommandée, sachant bien cuire, au confort de service soigné, pour ménage de deux personnes. Bons gages. Entrée à convenir. Adresser offres et références sous chiffre 401 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille sérieuse est demandée comme

bonne à tout faire

pour le 1er mars. Pension Bardet, Stade 10. c.o.

EMPLIS DIVERSES

Dessinateur

spécialiste, découpages, emboutissages, avant temps libre, se chargerait de dessin technique (Construction, dessin d'outillage, d'après origine. Adresser offres écrites à N. B. 881 au bureau de la Feuille d'avis.

Existence facile

est offerte à monsieur actif en reprenant la fabrication d'articles chimico-techniques d'après des modèles éprouvés. Pas de connaissances spéciales nécessaires. Capital à engager, environ fr. 300. Offres sous chiffres Y. 20562 U à Publicitas, Bienne.

Au pair

Jeune fille bien éduquée, gaie, aimable, désirant apprendre l'allemand et ayant du goût pour des travaux de ménage serait admise dans bonne maison. Vie de famille. District du lac de Zurich. Argent de poche. Offres avec photo et références sous chiffres W. H. 879 au bureau de la Feuille d'avis.

Domestique

sachant traire et conduire les chevaux serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. — S'adresser à Robert Besancenot, Fontaines (Val-de-Ruz).

On cherche jeune garçon

hors des écoles, de 15 à 16 ans, pour aider à la cuisine. S'adresser à Henri Lavanchy, la Courde.

On cherche jeune homme

comme volontaire pour porter le pain et aider à la maison et au jardin, au service de magasin d'Allemagne. Petit salaire. — Offres à O. Schibill, boulangerie, Fislisbach (Argovie).

Parents honorables cherchent pour leur jeune fille de 16 ans,

PLACE

pour aider dans magasin et ménage afin de se perfectionner dans la langue française. S'adresser à M. Eugène Bärtschi, Piedergasse 40, Bâle. JH 797 Gr

jeune fille

de 16 ans cherche place pour apprendre le service de magasin; aiderait aussi à la cuisine. Bons soins, vie de famille et petite gages désirés. Entrée après Pâques. S'adresser à Gottlieb Stross-Notz, Châtres.

On cherche un jeune chauffeur

pour se perfectionner dans la partie. Chambre et pension chez le patron. Toutes offres sont à adresser au garage « Collin », à Arcuse près Boudry (Neuchâtel).

On demande trois menuisiers

Place stable d'ouvrier capable, chez Böhler frères, à Boudry.

Bureau de la place cherche une steno-dactylo

Faire offres avec prétentions, en joignant certificats et photo, à Case postale 176, Ville.

MANŒUVRE

Jeune homme sérieux de 17 à 24 ans, honnête et actif, est demandé par maison de la ville pour le 1er mars. Adresser offres avec prétentions et références, casier postal 6575, Neuchâtel.

Jeune employé de commerce

actif, cherche place pour se perfectionner dans la langue française. Bonnes références et certificats à disposition. Entrée immédiate. Adresser offres à Ernest Laubscher, Montlig, Tuffelen (Berne). JH 10240 N

JEUNE FILLE

de 20 ans, de bonne famille, parlant français, cherche place dans la Suisse française, seulement dans très bonne maison; éventuellement comme demoiselle de réception chez dentiste ou docteur. Vie de famille. — Adresser offres écrites sous B. C. 868 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un ouvrier boulanger

capable, sachant travailler seul. Inutile de se présenter sans bonne référence. — Boulangerie L. Bolchat, rue des Moulins 17.

On demande pour commencement mars jeune homme consciencieux comme

chauffeur d'auto

Doit également exécuter quelques travaux de maison et de jardin. Offres avec références et prétentions sous C. S. 835 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages

On cherche jeune homme robuste comme

apprenti boulanger-pâtissier

Conditions très avantageuses. Occasion d'apprendre l'allemand. Offres à la boulangerie Fankhauser, Aesch près Bâle.

Apprenti de commerce

est demandé pour le 15 avril. Inutile de se présenter sans bonne référence. — Offres par écrit sous M. L. 816 au bureau de la Feuille d'avis.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A. à Neuchâtel, engagerait pour entrée immédiate ou à convenir

quelques apprentis mécaniciens de précision ou électro-mécaniciens

âge minimum 15 1/2 à 16 ans. Certificat d'orientation professionnelle exigé.

A VENDRE

Meubles d'occasion

Une chambre à coucher remise à neuf, composée de: un lit complet, matelas bon crin, une table de nuit, un lavabo-commode avec marbre, une table, deux chaises et une glace, fr. 400.—; deux pianos, fr. 550.— et 600.—; une chiffonnière noyer, fr. 125.—; deux buffets de service, fr. 70.— et 90.—; un divan moderne moquette rouge, fr. 80.—; un lit de fer émail blanc état de neuf, fr. 60.—; une table ronde noyer, fr. 45.—; trois machines à coudre, fr. 65.— pièce; une commode, fr. 35.—; une table ovale, fr. 30.—; un lit de fer, fr. 30.—; une table de cuisine avec toile cirée, fr. 20.—; une table pitchpin, fr. 15.—; quatre chaises Louis XVI, fr. 20.— pièce; une poussette, fr. 15.—; deux guéridons, fr. 10.— pièce; une charrette d'enfant, fr. 8.—.

AU BÛCHERON

Téléphone 16.33 — NEUCHÂTEL — Ecluse 20

Nous avons exposé des paires isolées

en chaussures de toutes sortes pour dames et mess

Administration : rue du Temple-Nouf 1  
 Rédaction : rue du Concert 6.  
 Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h.  
 et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.  
 Régie extra-cantonale : Annonces-  
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Emplacements spéciaux exigés, 20 %  
 de surcharge.  
 Les avis tardifs et les avis mortuaires  
 sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.  
 La rédaction ne répond pas des manuscrits  
 et ne se charge pas de les renvoyer.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

## AVIS OFFICIELS - IMMEUBLES - ENCHÈRES

**REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL**  
**VENTE DE BOIS DE SERVICE**

Le Département de l'Intérieur met en vente, par voie de soumissions, les bois de service indiqués ci-dessous, exploités dans les forêts cantonales de :

- Dame-Othenette**  
273 scéages Sp. et Ep., cubant : 200 m<sup>3</sup> 57.
- Chanet de Colombier**  
108 scéages Sp. et Ep., cubant : 78 m<sup>3</sup> 21.

Les soumissions portant la mention : « Bois de service » seront reçues par le sousigné, jusqu'au jeudi 6 mars au soir.

Pour visiter ces coupes, prière de s'adresser au Gardien forestier : Jules Egélin, à Montfollon, Areuse, le 26 février 1930.  
 L'Inspecteur des forêts du Hime arrondissement.

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

**Etablissements publics**

A l'occasion de la fête du 1er Mars, les cafés et restaurants pourront demeurer ouverts jusqu'à 2 heures la nuit du 28 février au 1er mars.

**COMMUNE DE Saint-Aubin Sauges**

**Travaux de drainage**

**MISE AU CONCOURS**

La Commune de Saint-Aubin-Sauges met au concours les travaux de drainage d'une parcelle de terrain de 7385 mètres carrés, située à Sauges.

**COMMUNE DE NOIRAI-UR**

**Avis de concours**

Par suite de démission honorable du titulaire, la Commune de Noiraigmet met au concours la place d'administrateur communal.

**1er Mars jour férié**

Le préposé à l'application de la loi neuchâteloise sur la protection des ouvriers rappelle que tout patron ayant à son service dans un atelier, bureau ou magasin, une ou plusieurs dames ou demoiselles, doit leur donner congé le jour férié tombant cette année-ci sur un samedi.

**IMMEUBLES VENTES ET ACHATS**

**Petite industrie**

à remettre à Yverdon, avec immeuble. Fabrication de confiserie (bonbons). Très agréable et lucrative industrie. Commisseries spéciales pas nécessaires, le vendeur mettra au courant.

**Etude Brauen, notaires Hôpital 7**

**A VENDRE**

**A vendre à Pesoux plusieurs terrains à bâtir**

au prix de 3 à 10 fr. le m<sup>2</sup>, et une dizaine de propriétés bâties, de 21.000 à 67.000 fr. S'adresser à C. Hintenlang, rue de Corcelles No 10, Téléphone 73.78, Pesoux.

## Domaine à vendre

On offre à vendre de gré à gré, pour le printemps ou date à convenir, un beau domaine situé à Rothel sur Travers, comprenant cent cinq poses de champs, prés, bois et pâturages, deux bâtiments, le tout en très bon état de culture et d'entretien. Place pour 16 à 18 têtes de bétail.

Pour visiter, s'adresser à M. Louis Lambercier-Truehard, à Rothel sur Travers, et pour les conditions, à l'étude de Ph. Chable, notaire à Couvet.

## Immeuble de rapport

Pour circonstances spéciales et volontaires, à vendre dans un village du Val-de-Ruz mi-industriel mi-agricole, immeuble renfermant six logements. Dépendances. Grand jardin. L'immeuble est dans un excellent état d'entretien. Serait cédé à des conditions très favorables. Placement de tout repos. Pour tous renseignements, s'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.

## Enchères immobilières

Mardi 18 mars, à 15 heures, les héritiers de M. Edmond de Pury exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, à l'Etude de MM. Brauen, notaires, rue de l'Hôpital 7, les immeubles suivants :

- Quai Godet No 4, bâtiment 344 m<sup>2</sup> comprenant grand magasin avec atelier, une boulangerie avec logement, six logements de cinq chambres et un pignon de deux chambres. Cour 29 m<sup>2</sup>. Rapport fr. 11.300.
- Champ-Bougin No 44, bâtiment : deux logements de quatre chambres, dépendances et jardin, surface 309 m<sup>2</sup>. Rapport fr. 1900.
- Rue du Château 9, et rue Fleury 6, bâtiment et parts de bâtiments, onze logements de une à quatre chambres. Rapport fr. 4400.
- Evoles, terrain à bâtir, surface 420 m<sup>2</sup>.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser : Etude Brauen, notaires, rue de l'Hôpital 7, Neuchâtel.

## Office des faillites de Boudry

### Enchère d'immeuble à Cortailod

VENTE DÉFINITIVE

Le vendredi 28 mars 1930, à 17 heures, à l'Hôtel de Commune de Cortailod, l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, l'immeuble ci-après désigné dépendant de la masse en faillite de Paul Linder, négociant, précédemment à Cortailod, savoir :

- CADASTRE DE CORTAILLOD**
- Article 2789 pl. fo. 3, Nos 281, 282, 283, à Cortailod, rue Dessous, bâtiment, dépendances et jardin de 102 m<sup>2</sup>.
  - Article 2304 pl. fo. 3, No 286, à Cortailod, rue Dessous, grange et écurie de 67 m<sup>2</sup>.
  - Article 2855, pl. fo. 3, No 285, à Cortailod, rue Dessous, bâtiment de 6 m<sup>2</sup>.
  - Article 2303, pl. fo. 3, No 275, à Cortailod, rue Dessous, dépendances de 11 m<sup>2</sup>.

Il s'agit d'un bâtiment à l'usage d'habitation et petit magasin, complété d'un rural au nord.

Assurance des bâtiments ..... fr. 11.000.—  
 (Assurance supplémentaire 50 %)  
 Estimation cadastrale ..... > 6.500.—  
 Estimation officielle ..... > 5.500.—

Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné, dans le délai de vingt jours, dès la date de la première publication du présent avis dans la « Feuille officielle », leurs droits sur les dits immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance est déjà échuë ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition pour autant qu'ils ne sont pas constatés par les registres publics.

Devront être annoncées dans le même délai toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi des immeubles, à moins que, d'après le Code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier.

Les conditions de la vente, l'extrait du Registre foncier ainsi que le rapport de l'expert seront déposés à l'office soussigné à la disposition des intéressés dix jours avant celui fixé pour les enchères.

Conformément à l'art. 96 litt. b de l'ordonnance sur l'administration des offices de faillite, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Boudry, le 28 février 1930.

**OFFICE DES FAILLITES :**  
 Le préposé :  
 H.-C. MORARD.

**ENCHÈRES**

**Enchères publiques de mobilier à Pesoux**

Le mardi 4 mars 1930, dès les 9 heures, les héritiers des époux Studier-Wasen, exposeront en vente par voie d'enchères publiques, à Pesoux, rue du Lac 13, les biens mobiliers dépendant des dites successions, savoir :

Plusieurs lits complets, lavabos, un secrétaire noyer ciré, un dressoir esp. armoires, tables de nuit, un petit bureau de dame noyer, un divan moquette, une chaise longue moquette, un canapé, fauteuil, une machine à coudre, glaces, tables dont une grande à coulisses, deux chaises Henri II et chaises diverses, un régulateur à pendule, une pharmacie, un potager à gaz, un presseur de trois gerles, une couleuse, seilles, vaisselle, verrerie, lingerie, ainsi que d'autres objets dont on supprime le détail.

Il sera également mis en vente différents bijoux dont une bague avec brillant.

Paiement comptant.  
 Boudry, le 24 février 1930.  
 Greffe du tribunal.

**PETITES PROPRIÉTÉS**  
 à vendre, avec granges, écurie et corral :  
 Cheseaux, 3 chambres, 9000 fr.  
 Grandvaux, 5 chambres, 18.000 fr.  
 Syens, 4 chambres, 18.000 fr.  
 Montpreveyres, 3 cham., 16.000 fr.  
 Orrens, 4 chambres, 18.000 fr.  
 Affaires très avantageuses.  
 LA BUCHE, Mérimat et Dutot  
 Ale 21, Lausanne.

**COLOMBIER**  
 à vendre maison de huit chambres et toutes dépendances, chauffage central, jardin. Occasion favorable. S'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

## LIQUIDATION GÉNÉRALE

10 à 50 %

**PARFUMERIE BERTRAM**  
 PLACE DU PORT

**MAGASIN DE DEURTE ET FROMAGE H. A. STUTZER, rue du Fresno**

**ŒUFS FRAIS DU PAYS Fr. 180 LA DOUZAINES**  
 Rabais depuis 5 dz. Prix de gros par caisses de 30 et 60 dz. Expédition au dehors

**1er MARS**  
 Feux d'artifice garantis et soignés

Se recommande : PAUL WIDMER, rue du Bassin 12  
 Le magasin reste ouvert le jour du 1er mars

**AVIS.** — A partir du 3 mars, les magasins et ateliers seront transférés avenue de la gare No 3.

**La Boucherie chevaline**  
 débitera vendredi et samedi la viande d'un poulain de lait. — Grand assortiment de charcuterie.  
 Se recommande : Chs. RAPELLA, ruelle Fleury.

**Atelier de menuiserie-ébénisterie**  
 A VENDRE à la Chaux-de-Fonds, un très bon atelier de menuiserie-ébénisterie. Installations et outillage modernes. Machines en parfait état de marche. Local de 500 m<sup>2</sup>, plus entrepôt et bureau. Clientèle intéressante. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire D. Thiébaud, Bevaix.

**Le vêtement et le manteau**  
 soignés et élégants, depuis l'article le plus modeste à l'article le plus chic chez  
 A. Moine-Gerber  
 PESEUX, Pl. du Temple

**Attention !!!**  
 C'est en exigeant que l'appétit de marque « DIABLÈRES » qui vous est servi est réellement du « DIABLÈRES » pur, que vous retrouverez les éléments salutaires qui en font la richesse et le succès.

**Forte baisse sur le miel en rayons**

**Epicierie L. Porret**

**T. S. F. Appareils Telefunken**  
 sur courant 125 V.  
 3 lampes Arcalette, fr. 276.—  
 4 lp. Telefunken 40 w., 675.—  
 6 lp. Telefunken 9 w., 1150.—  
 Choix complet à

**Office Electric Technique S. A.**  
 Faubourg du Lac, 1er étage

**Malaga doré vieux**  
 2 fr. 10 le litre  
 Vous, Madame, qui êtes pâle, faites une cure !  
 Le kirsh nouveau, à 8 fr. pour assurer une bonne digestion à votre mari...  
 COMPTOIR VINICOLE, Ecluse 14 et magasins Meler

**MEUBLES**  
 soit : une chambre à manger, chaise fumé, dont : un dressoir, un divan, une table à rallonges, quatre chaises moquette, le tout à l'état de neuf, à céder pour 880 fr., cause de départ. Ecrire sous B. A. 882 au bureau de la Feuille d'avis.

**CONDOR**

35 années progrès  
 La longue expérience du constructeur profite à l'acheteur.  
 Maison de vente  
 A. Donzelot  
 Place de l'Hôtel de Ville  
 Neuchâtel

**A VENDRE**  
 A remonter à Genève, près de la Gare,  
 atelier de carrosserie  
 charonnage et forge avec force électrique, loyer annuel fr. 3600, bail à volonté, reprise 12.000 fr.  
 A louer près de la Gare, locaux industriels avec énergie électrique, surface 180 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et 180 m<sup>2</sup> au 1er étage, loyer annuel fr. 3600 pour le rez-de-chaussée et fr. 1200 pour le 1er étage.  
 S'adresser régie Bigogno Frères, 10, rue de la Confédération, Genève.

**Piano**  
 A vendre d'occasion un très beau piano, marque WOHLFART, en noyer, cordes croisées, cadre en fer, garanti 5 ans. — Facilité de paiement. — S'adresser à  
 C. MULLER Fils  
 Neuchâtel Saint-Honoré 8

**Foin**  
 On offre à vendre 10 à 15.000 kilos de beau foin, marchandise rendue, bottelée sur wagon. Ecrire sous chiffre R. R. 870 au bureau de la Feuille d'avis.

**PARFUMERIE BERTRAM**  
 PLACE DU PORT  
**LIQUIDATION GÉNÉRALE**  
 10 à 50 %

**MAGASIN DE DEURTE ET FROMAGE H. A. STUTZER, rue du Fresno**

**ŒUFS FRAIS DU PAYS Fr. 180 LA DOUZAINES**  
 Rabais depuis 5 dz. Prix de gros par caisses de 30 et 60 dz. Expédition au dehors

**1er MARS**  
 Feux d'artifice garantis et soignés

Se recommande : PAUL WIDMER, rue du Bassin 12  
 Le magasin reste ouvert le jour du 1er mars

**AVIS.** — A partir du 3 mars, les magasins et ateliers seront transférés avenue de la gare No 3.

**La Boucherie chevaline**  
 débitera vendredi et samedi la viande d'un poulain de lait. — Grand assortiment de charcuterie.  
 Se recommande : Chs. RAPELLA, ruelle Fleury.

**Atelier de menuiserie-ébénisterie**  
 A VENDRE à la Chaux-de-Fonds, un très bon atelier de menuiserie-ébénisterie. Installations et outillage modernes. Machines en parfait état de marche. Local de 500 m<sup>2</sup>, plus entrepôt et bureau. Clientèle intéressante. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire D. Thiébaud, Bevaix.

**Le vêtement et le manteau**  
 soignés et élégants, depuis l'article le plus modeste à l'article le plus chic chez  
 A. Moine-Gerber  
 PESEUX, Pl. du Temple

**Attention !!!**  
 C'est en exigeant que l'appétit de marque « DIABLÈRES » qui vous est servi est réellement du « DIABLÈRES » pur, que vous retrouverez les éléments salutaires qui en font la richesse et le succès.

**Forte baisse sur le miel en rayons**

**Epicierie L. Porret**

**T. S. F. Appareils Telefunken**  
 sur courant 125 V.  
 3 lampes Arcalette, fr. 276.—  
 4 lp. Telefunken 40 w., 675.—  
 6 lp. Telefunken 9 w., 1150.—  
 Choix complet à

**Office Electric Technique S. A.**  
 Faubourg du Lac, 1er étage

**Malaga doré vieux**  
 2 fr. 10 le litre  
 Vous, Madame, qui êtes pâle, faites une cure !  
 Le kirsh nouveau, à 8 fr. pour assurer une bonne digestion à votre mari...  
 COMPTOIR VINICOLE, Ecluse 14 et magasins Meler

**MEUBLES**  
 soit : une chambre à manger, chaise fumé, dont : un dressoir, un divan, une table à rallonges, quatre chaises moquette, le tout à l'état de neuf, à céder pour 880 fr., cause de départ. Ecrire sous B. A. 882 au bureau de la Feuille d'avis.

**CONDOR**

35 années progrès  
 La longue expérience du constructeur profite à l'acheteur.  
 Maison de vente  
 A. Donzelot  
 Place de l'Hôtel de Ville  
 Neuchâtel

**A VENDRE**  
 A remonter à Genève, près de la Gare,  
 atelier de carrosserie  
 charonnage et forge avec force électrique, loyer annuel fr. 3600, bail à volonté, reprise 12.000 fr.  
 A louer près de la Gare, locaux industriels avec énergie électrique, surface 180 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et 180 m<sup>2</sup> au 1er étage, loyer annuel fr. 3600 pour le rez-de-chaussée et fr. 1200 pour le 1er étage.  
 S'adresser régie Bigogno Frères, 10, rue de la Confédération, Genève.

**Piano**  
 A vendre d'occasion un très beau piano, marque WOHLFART, en noyer, cordes croisées, cadre en fer, garanti 5 ans. — Facilité de paiement. — S'adresser à  
 C. MULLER Fils  
 Neuchâtel Saint-Honoré 8

**Foin**  
 On offre à vendre 10 à 15.000 kilos de beau foin, marchandise rendue, bottelée sur wagon. Ecrire sous chiffre R. R. 870 au bureau de la Feuille d'avis.

**Thé pectoral**  
**Sucre candi**  
**Jus cassano**  
**Pastilles pectorales**  
 Droguerie  
**Viésel**  
 Seyon 18 — Grand'Rue 9  
 NEUCHÂTEL

**Eternit**  
 Toitures  
 Revêtements de façades  
 Revêtements intérieurs  
 Tuyaux en éternit  
 Garages

A vendre  
**automobile Citroën**  
 8-10 CV, quatre places, très bon état, bas prix. Albert Stauffer, rue du Collège 19, Pesoux.

**Canaris du Hartz**  
 d'origine

Excellents chanteurs mâles : blancs 18 fr., jaunes 15 fr., verts 12 fr. Femelles prêtes à nicher : blanches 6 fr. 50, jaunes 4 fr., vertes 2 fr. Panchées à fr. ; sujets garantis, envois soignés. Etablissement Zoologique L. Kroutinsky, 23, rue de Carouge, Genève. Prix courant gratis.

**Librairie Payot**  
 Rue des Toncheurs  
 En vente et en location :  
**BERRY**  
 Isabelle l'aventureuse  
**MAURIS**  
 Byron, deux volumes

**AUTO**  
 Whippet Six, 1929, état de neuf, roulé 7000 km., à élever tout de suite, cause force majeure. Prix très avantageux.  
 Pour détails, s'adresser sous chiffre R. 198 C. à Publicitas, Comlet.

A vendre tout de suite, grande remise démontable couverture toile galvanisée, longueur 11 m., largeur 4 m., hauteur 3 m.  
 Même adresse : deux paires de stores en toile écarlate, long. 130 cm., à céder à bas prix.  
 Demander l'adresse du No 877 au bureau de la Feuille d'avis.

**PIANO**  
 à queue, ancien, prix exceptionnellement avantageux. S'adresser à G. D. Clos-Brochet 5, rez-de-chaussée, entre 13 et 14 heures.

Notre nouveau catalogue  
**MOTOS**  
 vous intéressera. Il est gratuit.

**Maison JAN TERREAUX, Lausanne**

**DOMOL**  
 Dans les cas de refroidissements, Pomol pris comme boisson chaude, rend des services inappréciables.

**VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETTES D'OCCASION**  
 Cette rubrique paraît les mardis et vendredis

**CITROEN 10 CV.** Conduite intérieure quatre portes, en bon état, à vendre Fr. 1500.—. Demander essais au Garage — FIAT —, Prébarreau, à Neuchâtel.

Conduite intérieure quatre portes, freins sur quatre roues, pneu ballon, fr. 2500 ; éventuellement échange avec torpédo. Adresser offres écrites à B. L. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

**Camions d'occasion**  
 de 2, 3, 4 et 5 tonnes, une partie avec bennes basculantes, révisés, à vendre avantageusement avec garanties. — Facilités de paiements. — Demandes sous chiffres A. 132 F., Anzeigen-A.-G., Frauenfeld.

**Pharmacie-Droguerie F. TRIPET**  
 Seyon 4 Neuchâtel

Demandez les  
**Thés du Dr Lauren:**  
 Anti-rhumatismal  
 Amaigrissant  
 Anti nerveux  
 Stimulant-périodique  
 Fr. 1.50 le paquet

**T. S. F.**  
 A vendre un chargeur permanent, Philips à 85.—, un transformateur Philips B. F. 1/2 à 15.—, lampes de 4.— à 10.— et des pièces détachées, bas prix. — Demander l'adresse du No 877 au bureau de la Feuille d'avis.

**A VENDRE**  
 un lit à deux places complet, chez Mme Vogel, Avenue Dubois No 21, Vauxion.  
 A la même adresse,  
**œufs du jour**

**Les divans turcs**  
 les plus pratiques et confortables au goût du client s'achètent au

**Magasin J. Perriraz**  
 tapissier  
 11, Faubg de l'Hôpital. Tél. 99  
 Voyez notre grand choix

**Pour avoir des œufs cet hiver**  
 faites l'achat de poussins d'un jour avec boîte électrique de 12 à 15 poussins, livrable à partir du 15 mars. Poussins Bresse noirs à 1 fr. 50 pièce. Favorable 1 fr. 80 pièce. Tous sujets issus de grandes poules. S'adresser Elysée avenue Monnus (Neuchâtel).

**Pour vos arbres fruitiers**  
 Carbolineum soluble  
 Crésil français  
 Engrais divers

**Pharmacie-Droguerie F. TRIPET**  
 SEYON 4 NEUCHÂTEL

**Le thume de cerveau**  
 et ses suites déchues ne durent pas pour qui sait user à temps du  
**BORO-MENTHOL**  
 Prix du tube Fr. 0.80

**Tapis persans**  
 à vendre, plusieurs belles pièces (grands et petits), prix très avantageux. S'adresser à René Favre, Poteaux 4.

**Mélange Broken-Pekoe**  
 Ce nouveau mélange de thés fins sera très apprécié des connaisseurs.  
**Epicierie L. Porret**

**Colis gilet**  
**Colis attache**  
**Colis manchettes**  
 Choix extraordinaire chez  
**GUYE-PRETRE**  
 St-Honoré Numa Droz

**MATELAS**  
 La maison spéciale de literie  
**AU CYGNE**  
 Pourtalès 10  
 offre de bons matelas en laine, confection soignée, au prix de

Grand 70/140 fr. 33.—  
 > 80/180 > 47.50  
 > 90/190 > 48.50  
 > 95/190 > 50.—  
 > 100/200 > 55.—  
 Tél. 16.46. Buser & fils.

**BAUME ST-JACQUES**  
 C. TRAUTMANN  
 Pharma., 84 e. Prix fr. 1.75

Contre les plaies : ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, exéma, coups de soleil. Dans toutes les pharmacies. Dépôt général : Pharmacie St-Jacques, Bâle.

**VEAU**  
 La viande dont le prix est le plus bas

Poitrine	roulé à rôti
Collet	½ kg. à fr. 1.25
Jarret	ou ragout
Sous l'épaule	
Gras d'épaule	

**GÉNISSES ou BŒUF 1er choix**

Poitrine	½ kg. à fr. 1.40
Petits os blancs	
Gras d'épaule	
Jarret	
Bande mince	

PAPETERIE CENTRALE Grand'Rue 4 Téléphone 5.39 LIQUIDATION TOTALE

Pour cause de cessation de commerce Rabais 10, 20, 30, 40 et 50%

Carnaval à Bienne 1930

Dimanche et lundi 9 et 10 mars

CORSO d'ENFANTS, dimanche 9 mars à 13 h. 30 Corso de Masqués et productions humoristiques et satiriques

Grands Bals Masqués

Samedi, dimanche et lundi

Train spécial, dimanche 9 mars Neuchâtel, dép. 12 h. 30 - Bienne arr. 13 h. 15

Dimanche 2 mars 1930 dès 14 h.

DANSE

dans les établissements ci-dessous:

HOTEL des XIII CANTONS - PESEUX «Orchestre SCINTILLA»

RESTAURANT DE L'UNION - COLOMBIER Orchestre «Band-Minon Jazz». Se recommande, Vve Christinat.

HOTEL DU DAUPHIN -- SERRIERES Orchestre «Trio Jazz, la Chou de Fonds». Se recommande, J. Hugi.

HOTEL DU LION D'OR - BOUDRY Orchestre DECE 4 musiciens. Se recommande A. Langenstein Traletet.

SAMEDI 1er MARS

Rendez-vous chez l'ami Louis

RESTAURANT DE LA GARE DU VAUSEYON

Soirée familiale et dansante

organisée par la Société «Elvezia»

DANSE DES 20 H. 30 DANSE Orchestre «Continental Jazz»

Permission tardive. Le programme se fera entre les danses. Se recommande: la société et l'ami Louis.

GRANDE SALLE DU RESTAURANT DU MAIL Samedi 1er - Dimanche 2 mars dès 14 heures et 20 heures

GRAND BAL Orchestre «Pietro band» renforcé. ENTREE LIBRE Restauration chaude et froide

HOTEL DES ALPES - GORMONDRECHE A L'OCCASION DU PREMIER MARS

Samedi dès 8 heures du soir

DANSE

Orchestre «Scintilla» - Permission tardive.

Restaurant de la Grappe La Coudre

Samedi 1er Mars SOUPERS - TRIPES

Se recommande: Marc Bofflet Turry

Hôtel du Raisin

Samedi 1er mars Souper-tripes

Se recommande: Arthur GUTKNECHT.

CAFÉ DU JURA

PREILLE 7 TEL. 4.10

Tous les samedis TRIPES

Spécialités diverses

Tous les jours: Restauration soignée

Se recommande: An'oine RUDRICH

HOTEL BELLEVUE AUVERNIER

Tous les samedis TRIPES

gâteau au fromage

anciennement renommée

Tous les samedis TRIPES

Se recommande: C. Suter

Leçons d'anglais

Pour renseignements, s'adresser à Miss Rickwood, place Piaget No 7

Pour un taxi ou ambulance confortables, bien chauffés, téléphonez au 85.

Ed. von ARX Neuchâtel



Les boucheries-charcuteries BELL seront ouvertes samedi 1er mars jusqu'à midi

A la même adresse, jeune commissionnaire est demandé pour tout de suite.

HOTEL DU VIGNOLE - PESEUX

SAMEDI 1er ET DIMANCHE 2 MARS Pour la première fois à Pesieux GRANDS CONCERTS

donnés par le célèbre quatuor «Tarfala» DANSES - SKETCH - COMÉDIES - REVUETTES

De la gaité, du charme, de jolies toilettes Programme de famille

GRANDE VAUQUILLE

organisée par le «Club des Quilles» de Saint-Blaise

A L'HOTEL DE LA COURONNE

dimanche 2 mars dès 14 heures à 22 heures, et lundi 3 mars, dès 11 heures à 21 heures

1er prix: un mouton, valeur 55 fr., ainsi que seize autres prix pour une valeur totale de fr. 250

Se recommande: le «Club des Quilles».

Fédération neuchâteloise

des maîtres bouchers et charcutiers

Section de Neuchâtel et environs

Les boucheries seront ouvertes le samedi 1er mars de 8 h. à 19 h.

Temple du Bas, Neuchâtel

samedi 1er mars, à 20 heures

Grande réunion religieuse et patriotique

sous les auspices des Eglises, des sociétés religieuses et du comité cantonal neuchâtelois en faveur de la révision du régime des alcools avec le concours de la Fanfare de la Croix-Bleue, sous la direction de M. Edouard Marchand, professeur, avec la collaboration de

M. J. MUSY, président de la Confédération

qui parlera de la REVISION DU RÉGIME DES ALCOOLS

Toute la population y est conviée. Programme détaillé à l'entrée. - Collecte à la sortie.

Cette conférence sera diffusée par Radio Lausanne. Avis aux sans-filistes pour qu'ils soient à l'écoute ce soir-là.

GALERIE LÉOPOLO ROBERT

EXPOSITION rétrospective Henry-E. DURAND

Mariage

Monsieur, retraité, cherche pour causeries et promenades, dame de 45 à 60 ans, ayant petit intérieur; mariage désiré. Ecrire en envoyant photo à poste restante, Pesieux.

Gérance de for.unes

Discrétion. Ecrire sous S. R. 813 au bureau de la Feuille d'avis.



Capitonnage d'intérieurs d'automobiles

B. Zanoni-Schwarz

Tél. 11.65 Tapissier-décorateur Progrès 13 a, la Chapelle-de-Fonds

Echantillons et devis à disposition. Notre maison se recommande à Messieurs les propriétaires d'auto-mob. leur assurant un travail très soigné.

bureau de comptabilité

H. Schweingruber

Expert-comptable

Place Purry 9 Tél. 16.01

Organisation - Tenue

Contrôle - Revision

Leçons d'anglais

français, répétitions. S'adresser à Mme P. Perrenoud, Gare 4a, Corcelles.

Charcuterie de campagne

Maison de confiance cherche dépôts sérieux et réguliers pour saucissons et saucisses et spécialité de fumé. Faire offres sous JH 2100 Y à Annecy-Suisse S. A. Yverdon. JH 2100 Y

ALPAGES

La Société de Métairie de Dombresson accepterait un jeune bachelier sur ses propriétés de Fribourg et des Planches. - Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Arthur Fallet et Paul Diacon, à Dombresson. P 478 N

Jeune femme cherche une ou deux heures par semaine de

Leçons de français

Adresser offres avec prix sous K. Z. 883 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de Paroisse Stockholm - Lausanne - Jérusalem

Conférence de M. le pasteur A. Lequin

Collecte pour le Fonds de paroisse

Pianos à louer

On offre à louer aux meilleures conditions de beaux pianos, cordes croisées, cadre en fer.

Arrangement spécial en cas d'achat. Vente à terme, trois ans de crédit, chez

C. MULLER FILS

Téléphone 1071 - NEUCHÂTEL - Saint-Honoré 8

INSTITUT R. BLANC

Evole 31 - Téléphone 12.34

COURS DE DANSE

Les cours de printemps (deux leçons par semaine) commenceront les premiers jours de mars. Inscriptions et renseignements à l'Institut.

Cours privés, leçons particulières

Société coopérative de Consommation

Nous référant à la décision prise par la direction de police, nous informons nos acheteurs que nos magasins seront ouverts le 1er mars de 7 h. 45 à 12 h. 15.

La Direction.

Inter Silvas, Wangen s/Aar.

Pensionnat de jeunes filles

Etude spéciale et très soignée des langues ALLEMANDE ET ANGLAISE Latin, italien, commerce, etc.

Dottikon Institut «Apfelbaum»

Ecole privée pour quelques jeunes gens. Allemand, enseignement primaire, secondaire, préparation aux examens d'admission (classes supérieures, postes, chemins de fer). Eau courante. Chauffage central. Jardin. - Prospectus et références par

J. OTT, instituteur.

Echange Tausch

On cherche pour garçon de 15 ans, hors des écoles, place dans la Suisse française en échange de garçon. Bons soins assurés. - Ernest Magli, boulangerie et commerce, Oberbühl.

On désire placer dans bonne famille

garçon

de 15 ans, bien élevé, où il pourrait suivre l'école pendant une année encore. En échange, on prendrait en pension.

jeune fille

désirant suivre des cours, par exemple: cours de cuisine, école d'ouvrage de dames, etc. Excellente nourriture et surveillance. Ecrire à Mme Hasenstein-Sutter, 9 rue de l'Hôpital, Berne. Ecole de cuisine et pension.



Feuilleton desilva: Feuille d'avis de Neuchâtel

LE CHAT DU BORD par ERNEST CAPENDU 99

QUATRIEME PARTIE

Le Poulpican

Je comprends ce qui vous amène ce matin alors, reprit d'Estournal.

Sans doute. Mon frère doit épouser cette femme et ce mariage ne saurait avoir lieu.

C'est notre avis, dirent à la fois les deux hommes. Mais comment vous y prendrez-vous pour le rompre?

Je ne sais encore ce que je ferai, répondit-il, et à vrai dire, j'étais venu ce matin pour prendre vos conseils.

J'avais eu d'abord l'intention d'aller tout révéler à mon frère...

C'est été suivre une mauvaise route, dit d'Estournal.

Sans doute, ajouta d'Almoy, votre frère, ou se fut emporté en refusant de vous croire, en vous accusant d'ajouter foi à des commérages de valets, ou il vous eût cru sur parole, et dans le premier mouvement de rage, il eût pu faire un éclat qui eût jeté la désolation et la honte dans la maison de M. de Louédoc. Puis admettez qu'il ait chez lui doute, incertitude, que fera-t-il? Il demandera des preuves. Lesquelles donner? Les affirmations de Merlehiu? Aucune. En pré-

sence d'une telle situation votre frère, qui est follement amoureux et par conséquent bien difficile à convaincre, votre frère ne croira pas et il donnera plus que jamais tête baissée dans le gouffre...

Mais vous, Messieurs, m'écriai-je, ne pouvez-vous dire...

Rien! dit d'Almoy.

Que pourrions-nous dire? ajouta d'Estournal. N'ai-je pas dû épouser Mlle de Louédoc, ne prétend-on pas que j'ai été repoussé dans mes desirs? Un mot de ma bouche qui tenterait de faire rompre le mariage serait mis sur le compte de ma rage et de mon amour-propre blessé. Il suffirait qu'une accusation s'échappât de mes lèvres pour que cette accusation fût réputée fautive. Et puis, mettez-vous à ma place: j'ai failli épouser Mlle Mariannic, j'ai annoncé à voix haute la nouvelle de cette union, puis-je donc aujourd'hui aller tout faire pour briser cette autre union qui se prépare? Mon devoir est de garder un silence absolu et de ne me mêler de rien.

Mon devoir est le même, ajouta M. d'Almoy. Parler serait porter un coup terrible à M. de Louédoc que j'aime et que j'estime.

Je courbai la tête: je comprenais parfaitement ce que me disaient mes amis; ils faisaient ce qu'ils devaient faire, et certes, à leur place, j'eusse agi de même.

J'avais l'esprit inquiet, agité, torturé, car au pérille de la situation se joignait encore la passion que je ressentais pour Mlle de Louédoc, passion qui me devait le cœur.

D'Estournal s'opposa à ce que je retournaisse à Châteaulandrin avant d'avoir pris un parti.

Nos compagnons ordinaires de plaisir venaient ce jour-là chez d'Almoy: bien!ôt la société fut au complet, et je me livrai sans réserve à l'envivement du jeu et de l'orgie, pour mieux effacer les inquiétudes de mon esprit.

Le soir, j'avais perdu encore sur-parole une somme assez forte que d'Es-

journal s'empressa de mettre à ma disposition avec une obligeance dont je lui suis le plus grand gré.

Sondez votre frère, me dit-il au moment où j'allais partir, voyez si vous pouvez le détacher de cette femme, et vous lui aurez rendu un énorme service.

Je ne vis pas Charles en rentrant à Châteaulandrin, mais le lendemain matin j'allai le trouver dans sa chambre.

Je lui parlai de Mariannic: aux premiers mots, je compris combien il l'aimait, et cet amour, en excitant ma jalousie, alluma dans mon cœur les plus horribles passions.

Dès ce moment, Charles ne fut plus mon frère, il ne fut que mon rival. Mariannic l'aimait; je ne pouvais m'illusionner à cet égard, et la vue de leur amour m'était tellement insupportable que je restai le moins possible à Châteaulandrin auprès d'eux.

C'est à ce moment que d'Estournal, d'Almoy et leurs amis; mes perles de jeu augmentaient dans des proportions qui me faisaient affronter les chances en homme décidé à tout.

Une nuit, en quittant d'Estournal qui mettait sa bourse à ma disposition, était devenu pour moi un ami intime, il me demanda où étaient les choses.

Toujours au même point, lui dis-je.

Alors le mariage aura lieu? - Que puis-je pour l'empêcher? D'Estournal se mit à rire.

Tentez de vous faire aimer de Mariannic, me dit-il; si elle vous aime, elle n'épousera pas votre frère. Mais pour y arriver, il faut frapper son imagination par quelque grand coup d'éclat. Si vous lui rendez un de ces services chevaleresques qu'une femme n'oublie pas, si vous pouvez affronter pour elle quelque péril fantastique, la sauver d'un danger affreux... je parierais une fortune que'elle serait aussitôt prise pour vous d'une de ces passions auxquelles rien ne résiste.

C'est possible! dis-je en souriant, mais une action d'éclat à accomplir ne

présente pas tous les jours, et quant à sauver Mariannic d'un grand danger, il faudrait qu'elle le courût ce danger, encore devrait-il être parfaitement authentique.

Mon cher, répondit en riant d'Estournal, je ne vois qu'une chose pour favoriser vos vues, c'est que l'étrangère vienne à rompre ses digues, qu'il inonde subitement la ville et que vous arrachiez Mlle de Louédoc du sein d'un torrent aux flots d'écume; ce qui ne laisserait pas que de faire un dénouement aussi poétique que ma péroraison.

Dans le premier moment, je n'attachai aucune importance à ce qu'avait dit d'Estournal, et je regardai cela comme une simple plaisanterie. Je savais, comme tous ceux qui habitaient Châteaulandrin, que, depuis des siècles la ville était sous le coup d'une inondation effroyable en cas de rupture des digues, mais, comme eux aussi, je m'étais habitué à dormir au son de ce bruissement sinistre des eaux.

Quand je rentrai chez M. de Louédoc, je trouvai mon frère qui m'attendait; il paraissait en proie à la joie la plus vive, et cette expression joyeuse me causa une impression pénible.

Qu'y a-t-il donc? lui demandai-je.

Il y a, me répondit-il, que le jour de mon mariage avec Mariannic est enfin irrévocablement fixé.

Je tressaillai violemment, mais fis un effort et parvins à me remettre.

Et quand a lieu ce mariage? lui demandai-je enfin.

Dans huit jours, me répondit-il. Demain, je vais à Saint-Brieuc chercher des titres dont j'ai besoin, mais il faudra que tu me rendes le service, toi, d'aller à Lamballe, chercher nos papiers de famille qui sont chez maître Nicou, le notaire, car je l'avoue que j'ai trop de bonheur à demeurer auprès de Mariannic pour ne pas chercher à m'épargner les absences.

Quand faudra-t-il aller à Lamballe? demandai-je.

Demain, reprit Charles, je vais à Saint-Brieuc; après-demain, nous di-

sons tous, et toi aussi, par conséquent, chez la belle-sœur de M. de Louédoc; le jour suivant, c'est le saint Jean, et il y a à fête ici. Eh bien, veux-tu partir après la fête?

Soit! si tu veux.

Charles me serra les mains: il était heureux; j'eusse souhaité le voir mourir à mes pieds... Je commençais alors à être atteint par les premiers accès de cette folie qui devait me conduire au crime...

Je passai une nuit horrible: rage, fureur, colère, jalousie, toutes les passions funestes me tourmentaient.

Le lendemain, Charles vint me dire adieu au lever du jour, et il partit. Ma surexcitation augmentait dans des proportions effrayantes. - Obéissant à un sentiment que je ne saurais analyser aujourd'hui, je descendis chez Mlle Mariannic, et je lui fis demander la permission de causer avec elle.

Elle me reçut aussitôt avec empressement. Nous échangeâmes quelques phrases insignifiantes, puis elle me parla de Charles et de son mariage; mais aux premiers mots qu'elle prononça, je l'arrêtai, et là, brusquement, sans préparation, je lui dépeignis l'état de mon cœur.

Elle m'écouta avec stupefaction, sans m'interrompre, puis, se redressant tout à coup:

Monsieur, me dit-elle, par grâce, taisez-vous! Que le frère de celui qui va être mon époux ne me contraigne pas à lui faire fermer les portes de cette maison! Et elle quitta la pièce, me laissant seul dans le salon.

Je demeurai un instant immobile et dans l'indécision la plus folle; j'étais dans l'un de ces moments d'aberration où la nature la plus douce peut arriver au crime.

Enfin, j'eus assez de force pour m'arracher de cet appartement dans lequel je respirais une atmosphère de flammes.

Je courus chez d'Estournal, où nos amis étaient réunis. En arrivant, je pris à part d'Estournal qui était mon confi-

dent, et je lui dis ce qui venait de se passer.

Je ne veux plus retourner à Châteaulandrin! ajoutai-je.

Pourquoi? demanda-t-il.

Parce que si je revois Mariannic, je ne serais plus maître de moi-même. Cette femme m'a inspiré une de ces passions effrénées qui ne reculent pas devant le crime... je le sens!

D'Estournal me regarda! Oh! il n'oubliait jamais l'expression de ce regard qui jaillit sur moi comme une lance de flammes, mais alors j'étais tellement sous l'impression de ce que je ressentais que je n'accordai pas à ce regard étrange toute l'importance que plus tard le souvenir et la réflexion devaient lui donner.

Je vous demanderai, mon ami, l'hospitalité durant quelques jours, repris-je. Demain, j'enverrai une lettre à mon frère pour faire excuser mon absence, mais je ne veux plus revoir Mlle de Louédoc!

C'est une résolution que j'approuve fermement, me dit d'Estournal; restez ici, vous êtes chez vous. Et il m'entraîna dans le jardin, où étaient réunis tous nos compagnons ordinaires de plaisir, de jeu et de débauche.

On dina. Je sentais la fièvre qui faisait bondir le sang dans mes artères. J'avais une soif ardente que rien ne pouvait assaïser.

J'étais assis entre d'Estournal et une femme jeune et belle, cette Laure que j'avais vue souvent. Tous deux étaient d'une gaieté folle et s'efforçaient de me mettre en belle humeur.

Pour combattre les accès passionnés que je ressentais, et détourner le cours de mes idées, je faisais raison à toutes les racontes, j'acceptais tous les défis des buveurs, et bientôt je fus dans cet état voisin de l'ivresse qui n'est plus le calme, mais qui n'est pas encore l'absence complète de la raison.

(A suivre.)

## COURS DE DANSE

Un cours de printemps (2 leçons par semaine) commencera les premiers jours de mars

**Leçons particulières en tout temps**  
Renseignements et inscriptions à l'ACADÉMIE DE DANSE des Professeurs Richème  
Rue du Pommier 8 - Téléph. 820

**MESDAMES !**

### L'ondulation permanente

est une question de confiance. Mes longues années de pratique vous assurent la garantie d'un succès éclatant. — Bigoudis fr. 1.50.

**SALON FRITZ BAUER, coiffeur**  
rue des Flandres-Place des Halles. Tél. 16.81

## MONTONS à CHAUMONT

La montagne a son charme en hiver. L'on y jouit souvent du spectacle incomparable de la Mer de brouillard et des Alpes étincelantes. Soleil, neige, Sports d'hiver; piste de luge, champ pour ski.

Courses spéciales du Funiculaire en cas d'affluence. Enfants, demi-place. Billets du dimanche à prix réduit aux courses de 8 h. 23 et de 10 h. 23.

# Tout mon linge de fil est plus blanc et plus durable - grâce au VIGOR

-dit la brave Suzon



SAVONNERIE SUNLIGHT S.A. OLTEN

### Institut d'Education physique

Rue de l'Orangerie - Tél. 1196

**GYMNASTIQUE - MASSAGE**

## L. SULLIVAN

**reprend ses leçons dès le 3 mars**  
reçoit lundi, mardi, depuis 4 h. 30, jeudi, samedi, depuis 2 h.

### Affaire prête à lancer

Installations nouvelles pour plages, lacs et océan. Plusieurs années d'études, rendement assuré, garantie. Cherche solide bailleur. — Ecrire sous chiffres R. E. 843 au bureau de la Feuille d'avis.

### CABINET DENTAIRE

**Georges EVARD, technicien-dentiste**

Dentiers en métal «WIPLA», caoutchouc et or. Extractions sans douleur. — Plombage. — Soins consciencieux.

NEUCHÂTEL Tél. 13.11 Hôpital 11

DU 28 FEVRIER AU 6 MARS **APOLLO** Samedi et dimanche dès 2 h. 30 Matinée permanente

Une exclusivité de la Maison Pathé. Un artiste neuchâtelois, René TISSOT, dans :

## LA REVANCHE DU MAUDIT

Un puissant drame qui fait revivre avec une étonnante vérité la vie martiniquaise en 1850. Un conflit passionnant met aux prises quelques rudes aventuriers de la mer. Brillante interprétation par Raymond DESTAC, René FERTÉ et Jackie MONNIER. Il faut voir la «REVANCHE DU MAUDIT».

Des vendredi prochain: **VOLGA! VOLGA!** Le plus formidable spectacle de la saison

VENDREDI 28 FEVRIER, LE

# DERNIER JOUR

de notre grande VENTE DE BLANC

Sachez profiter! **Wirthlin & Cie** Sachez profiter!

Prix excessivement intéressants **Rues St-Maurice & St-Honoré Neuchâtel** Marchandise de première qualité

# CHAUSSETTES

## POUR MESSIEURS

### CHOIX SUPERBE

Jolies chaussettes pour messieurs, fil et soie, petits damiers, teintes nouvelles . . . . . la paire	<b>145</b>
Jolies chaussettes en fil d'Ecosse avec fantaisies nouvelles, haute nouveauté . . . . . la paire	<b>175</b>
Chaussettes en fil et soie, qualité supérieure, petits damiers et rayures, teintes du jour . . . . . la paire	<b>195</b>
Chaussettes en fil, article soigné, pointes et talons renforcés, jolis dessins . . . . . la paire	<b>245</b>



# AUX ARMOURINS S.A.

## PROSPECTUS

# Emprunt extérieur 6% de la République du Chili

JANVIER 1930

## de Fr. 60,000,000 monnaie suisse

autorisé par les Lois d'Etat No 4230 du 22 décembre 1927, No 4303 du 15 février 1928, No 4399 du 30 août 1928, No 4410 du 10 septembre 1928 et No 4495 du 7 décembre 1928 et les Décrets No 2718 bis du 27 juin 1929 et No 914 du 15 fév. 1930.

Remboursable au plus tard le 1er juillet 1962 au moyen d'un fonds d'amortissement cumulé.

Principal et intérêts libres de tous impôts chiliens, présents et futurs et payables à l'option des porteurs en francs suisses, ou en florins hollandais, en francs français et en pesos chiliens à leur parité métallique.

L'impôt fédéral suisse sur les coupons, au taux actuel de 2%, est acquitté moyennant paiement global.

**Prix d'émission 91 1/2 % Rendement 6 3/4 % environ**

### Emprunt Extérieur 6% de la République du Chili de Fr. 60,000,000 capital nominal monnaie suisse

qui constitue un engagement direct de l'Etat Chilien et qui est soumis aux conditions suivantes :

1. L'emprunt est divisé en obligations au porteur dont 25,000 titres de Frs. s. 1000 chacun (tranche suisse-hollandaise) et 175,000 titres de Frs. s. 200 chacun (tranche française), et datés du 1er janvier 1930.
2. Les obligations porteront intérêt au taux de 6% annuel, payable semestriellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année et seront munies de coupons pour chaque paiement semestriel d'intérêt, dont le premier sera fait le 1er juillet 1930.
3. L'emprunt sera remboursable au pair au plus tard le 1er juillet 1962. Dans ce but, le Gouvernement Chilien créera un fonds d'amortissement cumulé de 1% annuel, conformément à la Loi No. 4386 du 9 août 1928, fonds d'amortissement payable semestriellement à dater du 1er juillet 1930 inclusivement. Les tirages seront effectués chaque semestre au moins 45 jours avant chaque échéance de coupons au siège social de la Banque de Paris et des Pays-Bas à Paris. Par exception, le premier tirage aura lieu, au plus tard, le 16 juin 1930. Les obligations sorties aux tirages d'amortissement seront mises en paiement à la dite échéance de coupons, le premier remboursement devant ainsi avoir lieu le 1er juillet 1930.
4. Au cas où la République serait amenée, à n'importe quel moment, à constituer, en faveur d'un autre emprunt présent ou futur, intérieur ou extérieur, ou de toute autre obligation déjà existante ou ultérieurement contractée par elle, un gage ou privilège quelconque sur tout ou partie de ses revenus ou de son patrimoine, le présent emprunt ainsi que l'Emprunt Extérieur 6% juin 1929 de francs suisses 25,000,000 seront, par ce seul fait, admis « pari passu » au bénéfice du gage ou privilège ainsi constitué.
5. Les obligations et leurs coupons d'intérêts seront payables à l'option des porteurs, en Suisse, en francs suisses (1 franc suisse = 0 gr. 2903225 d'or fin) ou, à Paris, en francs français ou, en Hollande, en florins hollandais ou, à Santiago de Chile, en pesos chiliens à leur parité métallique, soit 1 franc suisse = 4,924894 francs français ou 0,48003 florin hollandais ou 1,585968 pesos chiliens, ces quatre monnaies s'entendant telles qu'elles sont définies par les lois monétaires en vigueur actuellement, notamment en ce qui concerne l'équivalence en or tant pour le titre que pour le poids.
- Le remboursement des obligations à amortir sera effectué, à l'option des porteurs, en Suisse, par 1000 francs suisses ou, à Paris, par 4925 francs français ou, en Hollande, par 480 florins hollandais ou, à Santiago de Chile, par 1585 pesos chiliens pour les coupures de 1000 francs suisses, et, respectivement, par 200 francs suisses ou 985 francs français ou 96 florins hollandais ou 317 pesos chiliens pour les coupures de 200 francs suisses.
- Le paiement des coupons semestriels sera effectué à l'option des porteurs, en Suisse, par 30 francs suisses ou, à Paris, par 147.75 francs français ou, en Hollande, par 14.40 florins hollandais ou, à Santiago de Chile, par 47.55 pesos chiliens pour les coupures de 1000 francs suisses, et, respectivement, par 6 francs suisses ou 29.55 francs français ou 2.88 florins hollandais ou 9.51 pesos chiliens pour les coupures de 200 francs suisses.
- Les dits paiements seront effectués sans aucune déduction pour impôts d'Etat, municipaux ou tous autres, levés sur le territoire de la République, présents ou futurs, y compris l'impôt complémentaire personnel chilien sur le revenu. L'impôt fédéral suisse sur les coupons au taux actuel de 2% est acquitté moyennant paiement global. Seront désignés comme domiciles officiels pour le service de l'emprunt les banques suisses figurant comme signataires du présent prospectus ainsi que les membres du groupe d'émission français et hollandais et la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud à Santiago de Chile.
6. Les obligations et coupons seront rédigés en langues française, allemande et hollandaise et les obligations définitives devront porter la signature en fac-similé du Ministre Plénipotentiaire et Envoyé Extraordinaire de la République du Chili accrédité en France. Les obligations seront en outre contresignées à la main pour identification par l'une des maisons d'émission.
7. Les communications aux porteurs des obligations seront faites valablement dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, la Neut Zürcher Zeitung, les Basler Nachrichten, le Journal de Genève, l'Algemeen Handelsblad et le Nieuwe Rotterdamse Courant ainsi que dans quatre journaux français.
8. L'admission des Frs. 25,000,000 formant les tranches suisse et hollandaise de l'emprunt à la cote officielle, des bourses de Zurich, Bâle, Genève, Amsterdam, Rotterdam et Santiago de Chile sera demandée. La cotation des titres de la tranche française de Frs. 35,000,000 sera limitée aux bourses de Paris et Santiago de Chile.
- Les titres de la présente émission seront acceptés pour la constitution des cautionnements exigés par les Administrations Publiques et leurs coupons seront acceptés par les Trésoreries de la République du Chili en paiement de tous impôts ou redevances quelconques.
- Du susdit emprunt 6% de la République du Chili de Frs. 60,000,000 monnaie suisse ont été prises ferme des tranches de Frs. 35,000,000 par un groupe de banques françaises, sous la direction de la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, de Frs. 15,000,000 par un syndicat de banques suisses, sous la direction du Crédit Suisse à Zurich, et de Frs. 10,000,000 par un syndicat de banques hollandaises, sous la direction de la Maison Mendelssohn & Co. Amsterdam, à Amsterdam et de la N. V. Nederlandsche Handel Maatschappij à Amsterdam, pour offrir ces tranches en souscription publique dans les trois pays. En France et en Hollande, l'émission aura lieu à la parité du prix de souscription en Suisse.
- Le contrat d'emprunt conclu avec le Gouvernement Chilien a été examiné par le Docteur Fritz Fleiner, Professeur de Droit Public à l'Université de Zurich, et M. Gaston Jéze, Professeur de Finances Publiques et Droit Public à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, Président de l'Institut International de Droit Public, Paris, et reconnu valable par ces autorités.

### Emission de la tranche suisse de fr. 15,000,000 nominal

#### Souscription irréductible

1. Un privilège de souscription est réservé aux porteurs des obligations de l'Emprunt Extérieur 6% de la République du Chili, juin 1929, de fr. 25,000,000 monnaie suisse, dans ce sens qu'ils pourront souscrire aux obligations du nouvel emprunt, à titre irréductible, jusqu'à concurrence de 50% du capital nominal d'obligations de l'emprunt 1929 qu'ils possèdent.
2. Les porteurs des obligations de l'emprunt 1929, qui désirent faire usage de ce privilège de souscription, sont invités à déposer leurs demandes de souscription moyennant un formulaire spécial jusqu'au

**6 mars 1930 inclusivement**

chez l'un des sièges ou succursales des banques soussignées. Les numéros des obligations de l'emprunt 1929 doivent être inscrits en ordre arithmétique dans le formulaire de souscription. En cas de double emploi, les domiciles de souscription se réservent de demander la production des titres.

3. Le prix de souscription est fixé à

**91 1/2 % plus intérêts courus à partir du 1er janvier 1930 jusqu'au jour de paiement.**

4. La libération des titres souscrits doit avoir lieu jusqu'au 30 avril 1930 au plus tard. Il sera délivré aux souscripteurs, contre leur versement, un bon de livraison du domicile de souscription, en échange duquel ils pourront retirer en son temps et sur avis spécial, les titres définitifs leur revenant. Le timbre suisse et l'impôt suisse sur les coupons au taux actuel de 2%, ce dernier par un paiement global, seront acquittés.

#### Souscription réductible

Une souscription réductible est ouverte aux mêmes guichets, pendant le même délai, au même prix de souscription de

**91 1/2 % plus intérêts courus à partir du 1er janvier 1930.**

et aux conditions égales concernant la libération, au solde de la tranche suisse qui restera disponible après avoir servi les demandes dans la souscription irréductible. L'attribution sur ces demandes réductibles aura lieu après l'expiration du délai de souscription, les domiciles de souscription se réservant la faculté, le cas échéant, de réduire les montants souscrits.

Zurich, Bâle et Genève, le 26 février 1930.

Société de Banque Suisse. Banque Fédérale S. A. Union de Banques Suisses. Comptoir d'Escompte de Genève. A. Sarasin & Cie.	Crédit Suisse.	Union Financière de Genève. Banque Commerciale de Bâle. Société anonyme Leu & Cie. Banque de Paris et des Pays-Bas. Succursale de Genève.
--	----------------	---

# POLITIQUE ET INFORMATION GÉNÉRALE

## La crise française n'est pas encore résolue

**Les groupes et M. Tardieu**  
 PARIS, 28 (Havas). — Dans le courant de la journée de jeudi, une délégation de la gauche radicale s'est rendue de nouveau auprès de M. Tardieu pour lui exprimer le désir de voir se constituer un ministère de large concentration. M. Tardieu aurait déclaré qu'il s'y employait.

Cette délégation a entrepris la même démarche auprès de M. Chautemps, qui se faisant l'interprète du groupe radical socialiste, a émis l'avis que ses amis politiques étaient tout disposés à apporter leur collaboration à un ministère de concentration républicaine qui serait constitué par une personnalité politique autre que M. Tardieu.

**Au Sénat, l'opinion est partagée**  
 PARIS, 27 (Havas). — Le groupe de l'union républicaine du Sénat a renoué sa confiance à M. Tardieu.

Le groupe de l'union démocratique radicale du Sénat a voté une motion disant qu'il soutiendra tout gouvernement de large concentration républicaine.

Les membres radicaux-socialistes du Sénat ont adopté une motion refusant leur collaboration à un cabinet présidé par M. Tardieu.

PARIS, 28 (Havas). — Les membres de la haute assemblée qui témoignent en général leur sympathie à M. Tardieu, dont ils se plaisent à reconnaître les grandes qualités, estiment toutefois que la constitution par M. Tardieu d'un gouvernement de large concentration ne sera pas sans soulever des difficultés. Ils appuient leur opinion sur les décisions prises jeudi par une partie importante des membres de la gauche démocratique radicale et radicale socialiste (84 membres sur 150) de refuser de collaborer à un cabinet présidé par M. Tardieu.

Par contre, les deux groupes modérés du Sénat, l'union républicaine et l'union démocratique sont décidés à donner leur appui à un ministère de concentration. Certains sénateurs des groupes du centre et de la gauche souhaitent la venue d'un gouvernement stable qui dirigerait M. Briand, qui est considéré comme étant tout désigné pour constituer un ministère stable de très large concentration.

**Des entretiens**  
 PARIS, 28 (Havas). — M. Tardieu poursuivait ses consultations a regu M. Joseph Caillaux et M. René Besnard ainsi que plusieurs membres de la gauche radicale.

PARIS, 28 (Havas). — M. Painlevé, républicain socialiste quittant le domicile de M. Tardieu a déclaré aux journalistes : Il ne s'agit pas de ma collaboration. Je viens d'apporter au président l'opinion du mon groupe qui est en faveur d'un cabinet de large concentration.

**Les chances de M. Tardieu s'accroissent**  
 PARIS, 28 (Havas). — Dans un bref entretien qu'il a eu jeudi soir avec les représentants de la presse, M. Tardieu a déclaré que le cabinet serait certainement constitué dimanche et que sa composition différerait de celle du dernier cabinet qu'il a présidé, par la présence d'au moins cinq ministres radicaux. Il a ajouté que la déclaration ministérielle serait lue jeudi devant la Chambre.

## Le vote attendu à la Chambre des communes

Une majorité de 9 voix pour le ministère

LONDRES, 28 (Reuter). — La Chambre des communes a repoussé par 280 voix contre 271, un amendement libéral au projet de loi sur les charbonnages. Les conservateurs ont voté avec les libéraux, mais quelques libéraux se sont abstenus. L'amendement proposait de supprimer la partie du projet de loi prévoyant la restriction de la production du charbon parce que l'on craignait qu'une restriction n'entraînant une augmentation du prix du charbon qui aurait affecté toutes les industries.

La majorité gouvernementale a été de 270 travaillistes, 4 libéraux, 4 indépendants et 2 nationalistes irlandais, tandis que la minorité a consisté en 230 conservateurs, 40 libéraux dont Lloyd George et 1 indépendant. Huit libéraux se sont abstenus.

## Les grèves de la Guadeloupe

Grâce aux meneurs, il y a du sang répandu

PARIS, 28 (Havas). — Le ministère des colonies communique la note suivante : Des grèves qui ont pour prétexte l'insuffisance des salaires, se sont produites à la Guadeloupe, bien qu'à la suite d'une réunion tenue le 21 février entre les délégués des grévistes et les patrons, une augmentation de salaire ait été consentie par ces derniers. Des incidents provoqués par quelques meneurs ont eu lieu autour de certaines usines de traitements de la canne à sucre. Le 25 février dans la matinée, des ouvriers chargés de garder une usine avec deux gardemains et deux soldats ont été blessés. L'après-midi, 150 grévistes armés ont de nouveau assailli ces derniers. Deux soldats ont été atteints. Dans l'impossibilité de faire face à un groupe de manifestants surexcités, l'adjutant a cru devoir ordonner de tirer. Il y a eu un tué et trois blessés. Le parquet qui s'est transporté sur les lieux a ouvert une information judiciaire.

## Le vieux Paris disparaît



La ville de Paris va faire démolir des îlots insalubres. Voici l'une des rues les plus étroites du vieux Paris, la rue de Venise, appelée à disparaître.

## Un coup mortel à l'idée d'une trêve douanière

**La France n'en veut rien**  
 GENEVE, 27. — Les trois sous-commissions instituées par la commission de la trêve douanière ont poursuivi, jeudi après-midi, leurs travaux.

Au cours de la séance de la sous-commission A. M. Serruys (France), a fait une déclaration qui a produit une vive sensation. Il a déclaré que la délégation française se voyait dans l'impossibilité de déposer une liste d'exceptions au principe de la trêve douanière, attendu qu'elle ne pouvait pas prendre en considération une trêve telle qu'elle était formulée dans l'avant-projet de convention. La délégation française, a-t-il dit en terminant, ne peut adhérer au principe d'une trêve douanière, c'est-à-dire, de la stabilisation de tous les tarifs non encore stabilisés en Europe. Elle considère que cette opération n'est pas souhaitable et même que, pour l'instant, elle serait désastreuse.

M. Stucki (Suisse) a estimé qu'en présence de cette déclaration, il était nécessaire de convoquer la conférence en séance plénière pour la mettre au courant de la situation nouvelle créée par les déclarations de M. Serruys. La sous-commission a laissé à son président le soin de décider si elle devait continuer à se réunir ou si une réunion plénière de la première commission devait être tenue au préalable.

## Les persécutions religieuses en Russie

**Le Vatican s'émue**  
 CITE DU VATICAN, 27. — Le bulletin catholique «Corrispondenza» publie sur l'action du Vatican contre les persécutions religieuses en Russie, le texte du memorandum que Mgr Pizzardo a transmis au nom du pape, à la conférence de Gènes. Le memorandum dit : Au moment historique où il s'agit de rendre à la Russie sa place dans le concert des nations civilisées, le Saint-Siège désire que les intérêts religieux qui sont à la base de la civilisation soient sauvegardés en Russie. Par conséquent, le Vatican demande que, dans l'accord à conclure entre les puissances représentées à la conférence de Gènes, soient introduites les trois clauses suivantes : 1. la liberté de conscience pour tous les citoyens russes et étrangers doit être garantie ; 2. l'exercice du culte doit être garanti de la manière la plus absolue ; 3. les immeubles qui appartiennent ou ont appartenu aux Eglises doivent être restitués et respectés.

**A la Chambre hongroise,**  
 on demande l'appui de la S. D. N.

BUDAPEST, 28 (B. C. H.). — Un député a soulevé jeudi à la Chambre, la question des persécutions religieuses en Russie, demandant qu'une grande action soit entreprise avec la Société des Nations pour protester contre les persécutions des chrétiens.

**La flamandisation à la Chambre belge**  
 BRUXELLES, 27 (Havas). — La Chambre a adopté l'article premier de la loi relative à la flamandisation de l'Université de Gand, conçu en ces termes :

A partir de l'ouverture de l'année académique 1930-1931, l'enseignement sera à l'Université de Gand fait en langue flamande. Celle-ci est la langue administrative de l'Université.

**Manifestation communiste à Los Angeles**  
 NEW-YORK, 27 (Havas). — La police a dispersé des communistes à Los Angeles. Les chefs communistes ont prononcé des discours subversifs au cours d'une réunion monstre de sans-travail. A Chicago, 135 arrestations ont été opérées au cours d'une manifestation communiste. A Saettel, 11 personnes ont été arrêtées et à Boston 9 agitateurs à l'occasion de la grève des ouvriers en confecton.

**Ragars politiques**  
 MUNICH, 27 (Wolf). — La nuit dernière, des communistes ont attaqué 15 socialistes nationaux à Giesing. Ces derniers cernés par leurs adversaires se sont défendus. Deux socialistes nationaux ont été blessés. Quinze communistes ont été arrêtés.

## ÉTRANGER

### Le plus grand paquebot du monde

LONDRES, 26. — Le «Daily Tribune» annonce qu'une grande compagnie de navigation anglaise poursuit la mise en chantier d'un navire qui sera le plus grand paquebot du monde. Le paquebot «Oceanic» aura une capacité de plus de 65 mille tonnes et sa longueur dépassera trois cents mètres.

**Tromhjem-Nidaros**  
 On suit que pour la seconde fois le Lagting a décidé, par 21 voix contre 17, que la ville de Tromhjem porterait le nom de Nidaros. Mais contrairement à une première information, tout n'est pas définitif encore.

L'Odelsling et le Lagting n'ayant pas pu se mettre d'accord après avoir débattu deux fois sur l'affaire, la question sera tranchée finalement au cours d'une séance plénière du Storting.

Il faudra alors réunir une majorité des deux tiers de l'assemblée pour faire passer la proposition.

**Byrd a franchi le mauvais pas**  
 SOUTH DARMOUTH, 27 (Havas). — L'opérateur de T. S. F. de l'Institut de technologie de Massachusetts a reçu un message de l'expédition Byrd disant qu'il a franchi la barrière des glaces.

**Accusés de rapt d'hommes**  
 BERLIN, 27. — L'acte d'accusation vient d'être achevé dans l'affaire sensationnelle du vapeur hambourgeois «Falke», qui s'était rendu au Venezuela. Le «Lokalanzeiger» apprend de Hambourg que l'accusation est portée contre les armateurs et le capitaine, qui sont inculpés du grave délit de rapt d'hommes. L'accusation relève que les trois accusés ont surpris la bonne foi de l'équipage, auquel ils ont fait accroire qu'il s'agissait d'une simple croisière en haute mer alors qu'il s'agissait en réalité d'un coup d'Etat au Venezuela.

**Pas de viande à Moscou par tiers de mois**  
 MOSCOU, 28. — Les «Isvestia», journal officiel, annoncent qu'on vient de décréter à Moscou dix jours sans viande par mois. Ces jours-là, il ne sera pas vendu de viande, ni servi de plats de viande.

**On va repêcher le «Munich»**  
 NEW-YORK, 28 (Wolf). — Ainsi que l'annonce le «Norddeutsche Lloyd», un contrat a été conclu avec une maison de New-York, pour le renflouement du paquebot «Munich» échoué dans le port de New-York. Les travaux ont déjà commencé.

**Le rail s'intéresse à l'aviation**  
 LONDRES, 28. — M. Baring, directeur du Southern Railway (Chemin de fer du sud) a, lors de l'assemblée annuelle de la société, communiqué que celle-ci avait acheté des parts sociales de l'Imperial Airways (Société de navigation aérienne) et conclu avec elle un accord en vue de l'exploitation en commun des transports.

## Carnet du jour

Théâtre : 20 h. 30 : Géo gala Karsenty, Durand bijoutier.

CINEMAS.  
 Caméo : L'homme au masque de fer.  
 Apollo : La revanche du maudit.  
 Palace : Broadway.

Samedi 1er mars  
 Temple du Bas : 20 h. Grande réunion religieuse et patriotique. Orateur : M. J. Musy, président de la Confédération.

Local Union Chrétienne de jeunes gens, rue du Château 19 : dès 13 h. 30, Théâtre des mars.

CINEMAS (samedi et dimanche)  
 Théâtre : Les misérables.  
 Caméo : L'homme au masque de fer.  
 Apollo : La revanche du maudit.  
 Palace : Broadway.  
 Cinéma de Colombier : Volga-Volga.

## Finance-Commerce-Industrie

«La Genevoise». Cie d'assurances sur la vie, à Genève. — La production de «La Genevoise» s'est élevée, en 1929, à 45 millions de francs d'assurances nouvelles, contre 40 millions en 1928. Son portefeuille s'élevait, au 31 décembre, à 355.524.000 francs au progrès de 26,2 millions sur 1928. Le portefeuille de rentes atteint, à la même date, 2.556.848 fr.

BOURSE DU 27 FÉVRIER 1930

C'est un tout autre tableau que la Bourse de ce matin nous a présenté. Après la lourdeur et l'inaction d'hier, l'on a en effet été assez animé aujourd'hui et la plupart des valeurs enregistrèrent de réjouissantes plus-values.

En valeurs bancaires, le Crédit Suisse poursuivit son avance. Electrobank & Motor-Columbus également en beau progrès. En valeurs industrielles, Aluminium, Bally, Boveri et Sulzer sur leurs cours précédents, tandis que la Lonza et la Nestlé gagnent une fraction. Schappe de Bâle bien tenue. Chimiques sans changement. Dans le groupe étranger enfin, fermété de la Krueger et amélioration de la Royal Dutch.

BOURSE DE NEUCHÂTEL DU 27 FÉVRIER

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande, o = offre.

ACTIONS

Banq. Nationale	90.50	E. Neu. 3 1/2 1902	90.50
Compt. d'Esc. 645.-	d	» 4 1/2 1907	94.-
Credit Foncier 920.-	d	» 5 1/2 1914	101.50
Credit Foncier 375.-	d	C. Neu. 3 1/2 1888	90.-
Soc. de Banq. 848.-	d	» 4 1/2 1899	94.-
La Neuchâtel. 410.-	d	» 5 1/2 1919	103.-
Ed. Dubied & Co. 731.-	d	Cr. f. G. 3 1/2 1907	89.-
Cim. St-Sulpice	—	» 5 1/2 1911	91.-
Tram. Neuch. or. 445.-	d	Locle 3 1/2 1898	92.50
» priv. 465.-	d	» 4 1/2 1921	94.-
Neuch. Chemin. 525.-	d	» 5 1/2 1916	101.-
Im. Sandoz Tra. 250.-	d	Créd. f. N. 4 1/2	99.75
Sai. des conc. 250.-	d	E. Dubied 5 1/2	101.-
Klaus	150.-	» fram. 4 1/2	94.-
Ed. Dubied & Co. 731.-	d	Baus 4 1/2 1921	95.-
Etab. Perrenoud 800.-	d	Suec. 5 1/2 1913	100.-

Taux d'est. : Banque Nationale 3 1/2 %

BOURSE DE GENÈVE DU 27 FÉVRIER

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre offre et demande. d = demande, o = offre.

ACTIONS

Bq. Nat. Suisse	90.50	4 1/2 % Fed. 1927	—
Comp. d'Esc. 645.50	m	3 % Rente suisse	82.25
Credit Suisse 921.-	m	1 % Différé	89.25
Soc. de banq. 842.-	m	4 1/2 % Ch. d. A. K.	89.85
Un. fin. zen. 716.-	m	Chem. Fo-Suis. 440.-	o
Gen. élec. Gen. B. 541.-	m	3 % Jougno-Eclé	989.-
Fo-Suisse élec.	—	3 1/2 % Jura Sim.	—
Neuch. priv. 524.-	m	4 1/2 % Gen. 1899	118.-
Motor-Columb. 1028.-	m	3 % Gen. 1889	—
Ital.-Argent. 416.-	m	3 1/2 % Frib. 1903	402.-
Ind. genév. 920.-	d	7 % Helge.	—
Oz. Mursclite. 515.-	m	4 1/2 % Lausanne.	470.-
Eaux Lyon. cap. 731.-	m	3 % Boliv. Ray 203.-	—
Royal Dutch. 802.-	m	Dantube Save	61.75
Mines Bor. ord. 965.-	m	1 1/2 % Franc. 1906	1056.-
Tolite charbonna. 588.-	m	7 1/2 % Ch. T. Maroc 125.-	d
Triail.	—	6 % Ch. T. Maroc 125.-	m
Nestlé	74.-	6 % Ch. T. Maroc 125.-	m
Caouch. S. fin. 43.50	m	6 % Argent. céd.	808.-
Allumet. suéd. B. 418.-	m	Hisp. bon. 6 1/2 488.-	—
		4 1/2 % Totis ch. Gen.	456.50

Deux en hausse : Lit. 27,15% (+1 1/2%), Vienne 78 (-1 1/2%). Cinq en baisse : Paris 20,27%, Liv. sterl. 25,19%, Prague 72,25%, Espagne 64 (-40), RM. 128,67% (-9 1/2%), Rwe 134 1/2%.

Bourse un peu meilleure (Obligations et Actions). Sur 41 actions : 20 en hausse, 10 en baisse.

## Un ancien champion du monde sera électrocuté

NEW-YORK, 26. — Samedi, James H. Snook, ancien champion du monde de tir au pistolet, professeur à l'école vétérinaire de l'Ohio, paiera sa dette à la société sur la fatale chaise électrique du pénitencier de Columbus. En juin dernier, on découvrait près de Columbus, le cadavre de Théora Hix, ancienne étudiante de l'université de l'Ohio, âgée de 24 ans. La malheureuse avait été tuée à coups de couteau et de marteau.

L'enquête de la police aboutit à l'arrestation du professeur Snook qui, bien qu'agé de 49 ans, marié et père de famille, avait contracté une liaison avec la jeune fille. Le meurtrier fit des aveux et se défendit en prétendant que sa jeune maîtresse le menaçait de mort en raison de son refus d'abandonner sa femme et ses enfants.

Le pourvoi ayant été rejeté par le gouverneur Cooper, James Snook a été avisé de sa prochaine exécution.

## Conquête féministe en Roumanie

BUCAREST, 27 (Havas). — Pour la première fois en Roumanie, une femme a été élue maire. Cette élection a eu lieu au village de Voitești.

## La fabrication du vin devient une industrie florissante à New-York

NEW-YORK, 24. — M. Maurice Campbell, administrateur de la prohibition, à New-York, a déclaré que la fabrication du vin dans cette ville était une industrie florissante.

La fermentation d'une part, les termes de la loi de la prohibition d'autre part, ont empêché les agents de la prohibition d'arrêter la fabrication de vins excellents, dont certains contiennent plus de 14 % d'alcool.

M. Campbell a ajouté qu'il avait donné l'ordre qu'on livrait dans une cave de maison d'amis un fût de jus de raisin. Là, le fût n'étant pas bouché, la fermentation a commencé à la grande surprise et au grand regret de l'administrateur de la prohibition. Chaque jour, le degré d'alcool du contenu du baril augmentait et à la fin, les instructions données gratuitement par le vendeur ayant été suivies, M. Campbell a fait l'expertise du contenu du fût et a trouvé que le degré d'alcool était supérieur à 14 %. Il a été dans l'impossibilité d'arrêter quelqu'un pour ce qui s'était passé.

Ces mois derniers, le nombre de sociétés pour l'exploitation des jus de fruits a triplé et les anciens fabricants de vin reviennent tous à leur profession avec cette différence qu'au lieu de favoriser eux-mêmes la fermentation du vin et, qu'au lieu de le mettre eux-mêmes en bouteilles pour la vente, ils vendent en fûts du vin non fermenté, les livrant dans les caves des acheteurs, qui reçoivent les instructions sur la manière d'opérer.

De cette façon, la consommation du vin augmenté à domicile sans qu'il y ait infraction à la loi de la prohibition. Les fabricants vont jusqu'à fournir aux acheteurs, avec les bouteilles, des bouchons, des étiquettes, de la cire, afin de donner à ce produit de fabrication domestique l'apparence d'un produit importé. (Havas-Associated Press.)

## Une sexagénaire carbonisée dans son lit

LAUSANNE, 28. — Une sexagénaire, Mme F. Aguet, domiciliée à Pully, ayant involontairement mis le feu à son lit, a été carbonisée. On croit que ce drame s'explique par l'ivresse de la victime.

## Mort d'un ancien missionnaire

LAUSANNE, 27. — Un télégramme de Lorenzo-Marquez, daté du 26 février, annonce la mort à l'âge de 83 ans, du missionnaire Paul Berthoud, l'un des fondateurs et l'un des pionniers de la Mission suisse de l'Afrique du Sud. Né à Vallorbe, il avait quitté la Suisse en 1872, et avait pris sa retraite en 1906 et s'était fixé à Lorenzo-Marquez.

## Nouvelles suisses

**Motocycliste tué**  
 SEEDORF (Aarberg), 26. — M. Jean Burri, manoeuvre, à Seedorf, âgé de 53 ans, roulant à motocyclette entre Bâren et Niederried, a perdu la direction du véhicule qu'il apprenait à conduire en voulant croiser un char de bois. Il tomba entre les roues du véhicule qui lui passèrent sur le cou et il fut si grièvement blessé qu'il succomba tout de suite après. Aucune faute n'est imputable au voiturier.

maintient vos  
**CACHOL** GENCIVES SAINES

## Autour du projet du code pénal fédéral

BERNE, 27. — La commission du Conseil des Etats pour le code pénal suisse, présidée par M. Geel, a poursuivi ses délibérations sur le projet de loi, pendant sa session à Berne du 24 au 27 février.

En premier lieu, la commission s'est occupée des articles de la partie générale qui avaient été renvoyés pour nouvel examen et des dispositions de la partie spéciale à la commission de rédaction. Ces articles et ces dispositions ont été liquidés. Ainsi, la discussion préliminaire de toute la partie générale du code pénal (article 1 à 97) est terminée. La commission a passé à la discussion de la partie spéciale du code et a liquidé les articles 98 bis à 130.

Il convient de citer les décisions de la commission que cette dernière soumettra comme propositions au Conseil des Etats :

A l'article 89, la création de maisons de correction pour adolescents est biffée. Les adolescents pourront déjà être remis à des maisons de relèvement à 18 ans. A l'article 97, la disposition du terme de fonctionnaire, biffée par le conseil national, a été reprise. L'article 107 (avertissement non punissable) a été biffé. La raison de cette décision est que les dispositions envisagées par ailleurs sont suffisantes. Quant aux dispositions de la punition du duel, la commission a décidé d'en revenir en partie à la rédaction moins rigoureuse du projet du Conseil fédéral.

Dans la plupart des autres articles, la commission s'est ralliée aux suggestions du Conseil national. La commission poursuivra ses travaux en avril.

## Pour cultiver les relations entre la Hongrie et la Suisse

BERNE, 27. — A l'occasion du 10ème jubilé du régiment de Hongrie, M. Nicolas de Horthy, des amis Suisses de la Hongrie et des Hongrois vivant en Suisse, ont créé à Berne une société suisse-hongroise ayant pour but en premier lieu de cultiver et de développer les nombreuses relations établies entre la Hongrie et la Suisse par l'action suisse de secours pour les enfants hongrois, de rapprocher les deux peuples par l'organisation de conférences, de concerts, de voyages, de sociétés en Hongrie et en Suisse, enfin, de rendre aussi service aux citoyens des deux pays dans leurs relations économiques et personnelles, par exemple, en fournissant des renseignements de toutes sortes.

La nouvelle société est présidée par M. C. Irlet, pasteur à Berne. M. Otto Walliser, rédacteur et député au Grand Conseil de Soleure, est premier vice-président et M. Szics Elek, juriste à Berne, secrétaire.

## Les matches de football du 2 mars

**Les demi-finales de la Coupe suisse**  
 Malgré notre désir de voir un représentant de la Suisse romande, disputer les finales de la Coupe, nous donnons notre préférence à Young-Boys, qui rencontrera à Genève dimanche, l'équipe de Carouge. Nous admettons cependant que les Bernois auront d'ici là remis leurs blessés sur pied et qu'ils ne se présenteront pas avec cinq remplaçants, comme ce fut le cas dimanche dernier à Granges.

En Suisse allemande, une partie très intéressante aussi est prévue ; Zurich aura la visite d'Aarau ; voilà certes deux équipes qui se tiennent de près. Bien que jouant chez l'adversaire, les Argoviens ont bien des chances de le battre. Ce succès viendrait à point couronner le gros effort d'un club, qui a su, par son énergie et sa persévérance, dominer une crise, qui l'a menacé pendant plusieurs années.

## Le championnat suisse série A

**En Suisse romande**  
 La journée de dimanche est décisive pour notre club local. Vainqueur de Fribourg, il peut éviter les relégations ; nul doute que les onze joueurs de Cantonal s'emploieront à fond pour enregistrer enfin une nouvelle victoire.

Etoile sera opposé à Urania ; si les locaux ne font pas mieux qu'il y a huit jours à Neuchâtel, les Genevois n'auront pas de peine à gagner deux points.

**En Suisse centrale**  
 Le derby bâlois se terminera à l'avantage du leader, malgré les efforts d'Old-Boys pour obtenir au moins le match nul.

Partie beaucoup plus équilibrée à Berne, où les deux adversaires pourraient bien se séparer après un partage de points.

**En Suisse orientale**  
 Bruhl se heurtera à un rude adversaire, qu'il battra pourtant.

Lugano doit aussi avoir raison de Blue-Stars.

La perte momentanée de deux joueurs à affaibli Chiasso au point, qu'il devra s'incliner devant Saint-Gall.

## Championnat suisse : Cantonal-Fribourg ; Etoile-Urania ; Old-Boys-Bâle ; Bern-Nordstern ; Winterthur-Bruhl ; Lugano-Blue-Stars ; Saint-Gall-Chiasso.

## Le match Fribourg-Cantonal

fixé précédemment au 4 février et renvoyé pour cause de mauvais temps au dimanche 2 mars, n'a rien perdu de son intérêt, au contraire ; les deux derniers matches nuls de Cantonal n'ont pas éclairci la situation ; la partie de dimanche désignera fort probablement le candidat aux matches de relégation.

Le nombreux public qui suit avec intérêt ces rencontres qui se déroulent sur le stade de Cantonal, espère bien que cela ne sera pas le sort de ses favoris.

## LES CINEMAS

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

**AU CAMÉO : «Le Masque de fer»**. — Douglas Fairbanks, dans le rôle de d'Artagnan ! Fut-il jamais moussquetaire plus vaillant, plus distingué et plus habile ! Tous les lecteurs des œuvres de Dumas et Maquet ont déjà vu à l'écran l'adaptation des «Trois mousquetaires». Ils reviennent au Caméo pour applaudir Douglas, extraordinaire dans ses prouesses acrobatiques dans «Le Masque de fer» au côté de ses fidèles mousquetaires Athos, Porthos et Aramis.

Un langage cinématographique varié, simple, délicat, coloré, gréffé sur un scénario excellentement inspiré d'Alexandre Dumas, une mise en scène soignée, une photo impeccable, voilà les principales caractéristiques de ce film, basé par ailleurs sur une reconstitution historique fastueuse et plaisante à voir.

«Le Masque de fer» est un film essentiellement français, car il retrace une des plus belles pages de l'histoire française dont le succès obtenu depuis mercredi soir auprès du public est un sûr gage de sa haute valeur.

**COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENEVE, NEUCHÂTEL**

Livrets de dépôts

**4 1/4 0/0**

net de timbre et d'impôt

## Les matches de football du 2 mars

**Les demi-finales de la Coupe suisse**  
 Malgré notre désir de voir un représentant de la Suisse romande, disputer les finales de la Coupe, nous donnons notre préférence à Young-Boys, qui rencontrera à Genève dimanche, l'équipe de Carouge. Nous admettons cependant que les Bernois auront d'ici là remis leurs blessés sur pied et qu'ils ne se présenteront pas avec cinq remplaçants, comme ce fut le cas dimanche dernier à Granges.

En Suisse allemande, une partie très intéressante aussi est prévue ; Zurich aura la visite d'Aarau ; voilà certes deux équipes qui se tiennent de près. Bien que jouant chez l'adversaire, les Argoviens ont bien des chances de le battre. Ce succès viendrait à point couronner le gros effort d'un club, qui a su, par son énergie et sa persévérance, dominer une crise, qui l'a menacé pendant plusieurs années.

## Le championnat suisse série A

**En Suisse romande**  
 La journée de dimanche est décisive pour notre club local. Vainqueur de Fribourg, il peut éviter les relégations ; nul doute que les onze joueurs de Cantonal s'emploieront à fond pour enregistrer enfin une nouvelle victoire.

Etoile sera opposé à Urania ; si les locaux ne font pas mieux qu'il y a huit jours à Neuchâtel, les Genevois n'auront pas de peine à gagner deux points.

**En Suisse centrale**  
 Le derby bâlois se terminera à l'avantage du leader, malgré les efforts d'Old-Boys pour obtenir au moins le match nul.

Partie beaucoup plus équilibrée à Berne, où les deux adversaires pourraient bien se séparer après un partage de points.

**En Suisse orientale**  
 Bruhl se heurtera à un rude adversaire, qu'il battra pourtant.

Lugano doit aussi avoir raison de Blue-Stars.

La perte momentanée de deux joueurs à affaibli Chiasso au point, qu'il devra s'incliner devant Saint-Gall.

## Championnat suisse : Cantonal-Fribourg ; Etoile-Urania ; Old-Boys-Bâle ; Bern-Nordstern ; Winterthur-Bruhl ; Lugano-Blue-Stars ; Saint-Gall-Chiasso.

## Le match Fribourg-Cantonal

fixé précédemment au 4 février et renvoyé pour cause de mauvais temps au dimanche 2 mars, n'a rien perdu de son intérêt, au contraire ; les deux derniers matches nuls de Cantonal n'ont pas éclairci la situation ; la partie de dimanche désignera fort probablement le candidat aux matches de relégation.

Le nombreux public qui suit avec intérêt ces rencontres qui se déroulent sur le stade de Cantonal, espère bien que cela ne sera pas le sort de ses favoris.

## LES CINEMAS

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

**AU CAMÉO : «Le Masque de fer»**. — Douglas Fairbanks, dans le rôle de d'Artagnan ! Fut-il jamais moussquetaire plus vaillant, plus distingué et plus habile ! Tous les lecteurs des œuvres de Dumas et Maquet ont déjà vu à l'écran l'adaptation des «Trois mousquetaires». Ils reviennent au Caméo pour applaudir Douglas, extraordinaire dans ses prouesses acrobatiques dans «Le Masque de fer» au côté de ses fidèles mousquetaires Athos, Porthos et Aramis.

Un langage cinématographique varié, simple, délicat, coloré, gréffé sur un scénario excellentement inspiré d'Alexandre Dumas, une mise en scène soignée, une photo impeccable, voilà les principales caractéristiques de ce film, basé par ailleurs sur une reconstitution historique fastueuse et plaisante à voir.

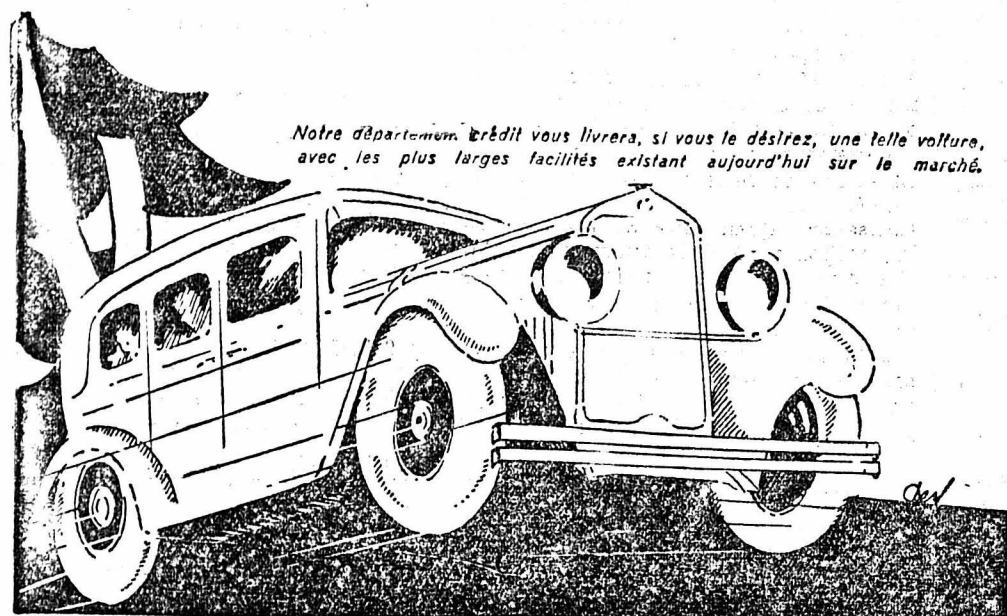
«Le Masque de fer» est un film essentiellement français, car il retrace une des plus belles pages de l'histoire française dont le succès obtenu depuis mercredi soir

# FIAT 514

## LE 501 DE 1930

Puissance du moteur : 31 CV au frein - 4 vitesses avant - 4 freins extrêmement puissants, à double commande - tenue de route parfaite - carrosserie de toute première qualité et suprêmement élégante - faible consommation - taxe : 8 CV seulement - tous les perfectionnements des voitures les plus coûteuses.

Conduite intérieure 4 portes Fr. 6,600  
Conduite intérieure 2 portes Fr. 6,400



Notre département brûlé vous livrera, si vous le désirez, une telle voiture, avec les plus larges facilités existant aujourd'hui sur le marché.

S. A. pour le Commerce des Automobiles Fiat en Suisse, Genève, 30, rue Plantamour.

### Segessemann & Perret

Prébarreau - Neuchâtel

RENÉ GAMMETER, FLEURIER

## Nos Bas



- Bas** fil d'Ecosse, très jolie qualité, pied entièrement renforcé, toutes teintes nouvelles . . . . . 1.60
- Bas** fil d'Ecosse mercerisé, avec couture et diminutions, toutes teintes mode . . . . . 2.25
- Bas** de soie lavable, jolie qualité, mailles fines et serrées, avec couture et diminutions, teintes mode . . . . . 2.50
- Bas** de soie Bemberg, sceau d'or, avec couture et diminutions, nuances mode . . . . . 3.50
- Bas** fil et soie, marchandise premier choix, avec couture et diminutions, teintes mode . . . . . 2.45
- Bas** laine et soie, jolie qualité, avec couture et diminutions, teintes mode . . . . . 2.95

### Au Louvre

NEUCHÂTEL

## Extrêmement bon

En même temps je me permets de vous écrire que mes parents et moi trouvons le café Hag extrêmement bon et que notre parenté s'en sert aussi et depuis que nous l'employons nous n'en voulons plus d'autre et nous sommes moins nerveux.

déclare Mme. Marie G. à A.

Librairie générale  
**DELACHAUX & NESTLÉ**  
S. A.  
4, rue de l'Hôpital

Alain - Fournier. Lettres à sa famille (Roseau d'or) . . . . . 5.-  
Benjamin, R. Clémenceau dans la retraite . . . . . 3.-  
Caters, C. de, Visages de Suède . . . . . 4.50  
Deltell, J. Les chats de Paris . . . . . 3.-  
Gide, A. Robert . . . . . 4.50  
Le voyage d'Urien . . . . . 3.-  
Le roi Candale . . . . . 3.-  
Henri - Robert. Les grands procès de l'histoire, VII<sup>me</sup> série . . . . . 3.75  
Nosuz, P. de. Rien à signaler . . . . . 3.-  
Wade, E. K. Le sonneur de la pale (Vie de lord Baden-Powell) . . . . . 3.-  
Yver, Colette. Lettres à un jeune mari . . . . . 3.-

**Un bon thé**  
avec de la PATISserie de première qualité se prend au sympathique  
**TEA-ROOM A. KRAMER**  
SERRIÈRES, TIVOI N° 10

**U.S.F. PHONO**  
**PUCRETET**  
GENÈVE  
6 RÔTISSERIE

Demandez gratuitement notre catalogue illustré.

Seulement  
**Fr. 690.-**

A vendre une belle chambre à coucher mi-bois dur, moderne, avec un grand lit de milieu, matelas bon crin noir, duvet édreon blanc, une armoire à glace biseauté à deux portes, un lavabo marbre et glace biseauté, une table de nuit, dessus marbre. Par-dessus une belle dormeuse. Meubles neufs et très soignés. La même chambre avec deux lits jumeaux, fr. 850.-  
Téléphone No 27.33. - S'adresser à M. Hausmann, rue du Progrès 6, à la Chaux-de-Fonds.

**Etablissement des ferments de raisins**  
J.-L. Bertschy, directeur. Dr J. Béranek, direction technique.  
Téléphone 10.10 - Neuchâtel - Rue du Château 9.

Le véritable ferment pur de raisin pour la cure médicamenteuse en toute saison  
Marque

Préparé spécialement par notre laboratoire pour le traitement des affections du sang et de la peau, éruptions diverses, eczéma, etc., maladies découlant de l'arthritisme, migraines, anémie, etc.

Peut remplacer avantageusement l'huile de fote de morue chez les enfants et adultes. Faites l'essai de notre « Ferment BB » et vous serez satisfait du résultat.

En vente dans toutes les pharmacies, au prix de fr. 6.50 le flacon d'un litre. - Demandez notre brochure gratuite.

**PÂTISSERIE-BOULANGERIE**  
**G. FREIBURGH AUS**  
RUE J. J. LALLEMAND 7 TÉLÉPHONE 254

Spécialité de pains parisiens. Pain de Graham (recette du Dr Keller de Rheinfelden et recommandé par d'éminents médecins). Zwiebachs fins supérieurs. Excellentes pâtisseries. Vacherins à la crème

**Dépôt Sablons 33**  
Service à domicile. Se recommande.

**Beaux potagers à gaz**  
Garantis les plus économiques  
Email blanc - Un four  
**Fr. 170.-**  
**PRÉBANDIER**  
CHAUFFAGE CENTRAL

**CORDONNERIE ROMANDE**  
Té. 13.43 ANGLE GRAND RUE ET BAS DES CHAVANNES TÉL 13.43  
NEUCHÂTEL

**Ressemelage complet**  
MESSIEURS **6.90** DAMES **5.90**  
Emploi exclusif du cuir de Vevey, Tannage en fosse et à l'écorce  
1.50 Supplément cousu main 1.25

9.50 Crêpe Ressemelage complet, double semelle 8.50  
Snow-boot Ressemelage complet 4.75

Les colis postaux sont retournés dans le plus bref délai  
Travail garanti très soigné André COCHARD

**Grammophones**  
Réparations Accessoires  
au magasin  
**F. Margot & Bornand S. A.**  
Temple-Neuf 6

A vendre à bas prix  
**deux motos**  
neuves FN 3 1/2 HP, garanties six mois. S'adresser à W. Gerber, agent, 6, rue du Château, Peseux.

SI VOUS SOUFFRIZ D'UN  
**REFROIDISSEMENT**  
prenez matin et soir une infusion chaude avec un  
**Cachet Du Dr Faisso**  
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

**AUX CYCLISTES**  
une marque s'impose :  
**« ALLEGRO »**  
**A. Grandjean** ST-HONORE 2 NEUCHÂTEL

**Casquettes**  
**CASAM-SPORT**  
**SOLDES**  
de casquettes  
1.95 2.95  
3.95 4.95 5.95

VOYEZ NOS VITRINES  
Profitez vite de ces  
PRIX EXTRAORDINAIRES  
**CASAM-SPORT**

Armoires d'archives avec portes rentrantes automatiquement  
BREVET N° 123694  
Fabrique de Coffres-forts Union S. A. Fabrique spéciale pour installations modernes de coffres-forts et trésors.  
Zurich, Gessnerallee 36.

Représentant général pour la Suisse romande : D. Gobat, Lausanne 10620.

A vendre un  
**grand potager**  
avec bouilloire-robotet. S'adresser épicerie Dagon, Flandres.

Augmentez le rendement de vos poules  
en les nourrissant avec la  
**Gallinée**  
Aliment complet et économique. Sacs de 10, 25 et 50 kg., en vente chez :  
Neuchâtel : Ch. Petitpierre S. A.  
Saint-Blaise : J.-G. Meyer, grains  
Fabrique Lactina Suisse  
Fanchaud S. A., Vevey

**FIANCÉS,**  
**VOTRE BONHEUR**  
en ménage dépend avant tout d'un intérieur bien monté.

**Confiez vos commandes**  
aux maisons qui ont fourni leurs preuves de capacités et de probité commerciales. Ne tardez pas à venir visiter les

**GRANDS MAGASINS DE MEUBLES**  
**J. SKRABAL, Peseux**  
qui possèdent un choix pouvant satisfaire les plus exigeants et convenant aux bourses les plus modestes.

**Fabrique de draps**  
(Aebi & Zinsli) à Sennwald (Saint-Gall)  
fournit à la clientèle privée d'excellentes étoffes pour dames et messieurs, des couvertures de laine et des laines à tricoter. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. Echantillons franco.

NOTRE GRANDE VENTE DE  
**BLANC**  
CONTINUE. Choix superbe dans tous les articles, chez  
**GUYE-PRÊTRE**  
SAINT-HONORÉ NUMA DROZ

C'est très bon marché :  
1.40 la boîte d'un litre ;  
pois mi-fins de Berne la qualité est normale l'apparence légèrement irrégulière quantité limitée  
- ZIMMERMANN S. A.

Pharmacie-Droguerie  
**F. TRIPET**  
Seyon 4 - Neuchâtel

Le « Liniment Anti-dolor » réchauffe et fait disparaître la douleur. (Coups de froid, rhumatismes, névralgies)  
Prix du flacon : fr. 2.50

AGNEAU PRÉ SALÉ GIGOT de 1 à 2 kilos  
Spécialité de pâtés froids, charcuterie fine  
**SAUCISSES AUX CHOUX**  
**BŒUF LARDÉ 1.95 le demi-kilo**  
Service à domicile - Tél. 7.28

**Cinéma du Théâtre**  
DU SAMEDI 1<sup>er</sup> AU JEUDI 6 MARS 1930  
à 20 h. 15 précises  
Suite et fin du merveilleux film  
**LES MISÉRABLES**  
d'après l'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo  
**DEUXIEME EPOQUE**  
Le couvent du petit Picpus. - Marius rencontre Cosette. - Le gendarme des Thénardier. - Jean Valjean est poursuivi. - Le bouge des Gondrets. - Le jardin de la rue Plumet. - La guerre des barricades. - Jean Valjean sauve Marius. - Les égouts de Paris. - Le mariage de Cosette et Marius. - La mort de Jean Valjean. - SCENES DES PLUS POIGNANTES.  
Dimanche, matinée permanente dès 2 heures  
Location ouverte tous les jours chez Mlle Isoz, sous l'Hôtel du Lac.

**Cinéma Palace**  
DU VENDREDI 28 FÉVRIER AU 6 MARS 1930  
Grande première d'une des grandes merveilles de l'écran  
**BROADWAY**  
La Cité des plaisirs d'outre-Atlantique. Le Montmartre de New-York. Ce qu'aime la femme moderne : le luxe... l'élégance... les parfums envoiés... la danse... la musique... Tout cela vous le verrez dans Broadway... au Cinéma Palace. SPECTACLE GRANDIOSI QUI FERA COURIR TOUT NEUCHÂTEL. - ORCHESTRE SPECIAL.  
Location permanente. Tél. 11.52.  
DIMANCHE, MATINÉE PERMANENTE DES 2 HEURES

**Cinéma de Colombier**  
SAMEDI 1<sup>er</sup> et DIMANCHE 2 MARS, à 20 h. 15 précises  
La grande merveille germano-russe, le film le plus extraordinaire de l'année, une œuvre plus puissante que *Les Bateliers de la Volga*  
**Volga, Volga!**  
La prodigieuse et surprenante légende de Stenka RASIN, mise à l'écran par le célèbre metteur en scène TOURJANSKY.  
Interprété par Lillian Hall DAVIS, Hans A. SCHLETTOW, Rudolph F. KLEIN-ROGGE, Boris de FAST.  
Un film admirable sans pareil... Une merveille d'un réalisme et d'une puissance extraordinaire...

La Chambre des communes s'ajourne

LONDRES, 28. — (Havas). — A la Chambre des communes, après le rejet du deuxième amendement libéral avec, cette fois, une majorité de 61 voix pour le gouvernement, M. Macdonald a demandé qu'on lève la séance en raison d'une indisposition dont venait d'être pris M. Graham, ministre du commerce, après son exposé du projet de loi sur les charbonnages.

La révolution dominicaine

SAINT-DOMINGUE, 28 (Havas). — Devant l'impossibilité de réunir l'Assemblée nationale, le président Vasquez a prié le corps diplomatique et consulaire de quitter sans délai la résidence présidentielle afin d'éviter toute responsabilité en cas d'une bagarre.

Mort d'un ancien chah

PARIS, 28 (Havas). — Le sultan Ahmed Mirza, ancien chah de Perse, est mort jeudi à l'hôpital américain. Il avait régné de 1914 à 1926.

Des fonctionnaires voleurs

SCHWERIN, 28 (Wolff). — Une révision de la comptabilité communale a établi un découvert de 50.000 marks. Le caissier a été arrêté.

Bremerhaven, 28 (Wolff)

L'inspecteur de l'administration municipale de la ville, nommé Witt, a été arrêté. Il est accusé de falsification de documents et d'escroqueries au préjudice de la ville de Bremerhaven. D'après les estimations faites à ce jour, Witt aurait détourné une somme de 25 mille marks des finances de la ville. D'autres fonctionnaires municipaux sont également impliqués dans l'affaire.

La grammaire de l'Académie française

Elle avance bon train. — PARIS, 28 (Havas). — L'Académie française a décidé de publier une grammaire. Elle a confié les soins de préparer un projet à une commission de trois membres MM. Abel Hermant, Joseph Bédier et Paul Valéry. Cette commission a fait connaître que sa tâche est terminée. Elle va maintenant corriger le premier texte, après quoi elle le soumettra à l'Académie. Dans ces conditions, il est possible que la grammaire soit publiée avant le dictionnaire.

Le pseudo Motta

RIGA, 28. — L'individu qui se faisait passer pour le frère de M. Motta, conseiller fédéral, et comme secrétaire de la commission des finances de la Société des Nations, est un nommé Weissberg, de nationalité roumaine. Il a été condamné jeudi par le tribunal de Riga, à six mois d'emprisonnement.

Après l'audience

Les leçons d'un pénible débat

Le jugement qui, mercredi soir, condamnait l'ancien préfet de la Chaux-de-Fonds à passer dix-huit mois à Witzwil a provoqué dans l'auditoire, où se trouvaient de nombreux amis et des connaissances de L'Éplattien, une certaine émotion. Le public n'a pu s'empêcher d'établir un rapport entre le délit commis par Monnat et la peine encourue d'une part, entre les faits mis à la charge de L'Éplattien et la sévérité de la cour d'autre part. Deux ans de réclusion pour avoir détourné 16.700 fr.; six mois de moins pour avoir soustrait 1400 fr. et encore, dans ce dernier cas, personne n'a pu fournir la preuve « matérielle » du délit.

Cependant, les juges n'avaient pas à tenir compte de la valeur des preuves; le jury venait de déclarer L'Éplattien coupable, ils n'avaient qu'à lui appliquer la loi. Evidemment, ils l'ont fait avec quelque hésitation, estimant que l'accusé, en sa qualité de fonctionnaire, commis à un poste de confiance, devait donner l'exemple de la fidélité et de la probité. Ainsi que l'a relevé un avocat, le cas de L'Éplattien est grave, non parce qu'il aurait soustrait telle ou telle somme, mais parce qu'il a abusé de la confiance que l'Etat avait placée en lui. Le jury, qui a eu les dossiers sous les yeux, a constaté un fléchissement, la cour a voulu opérer un brusque redressement; et ce mouvement d'un peu violent a heurté la sensibilité du public, et la nôtre aussi.

Maintenant, la sentence est tombée. Il ne s'agit pas d'épiloguer longuement sur cette affaire; pourtant les débats ont été parfois fort suggestifs, ils ont mis en évidence certaines lacunes, ils ont imposé à l'esprit de tous les auditeurs certains sujets de réflexion. Un avocat de la partie civile, dans le cas particulier, l'Etat de Neuchâtel, avait pris place à la barre. « Je suis venu surtout, nous a-t-il dit, pour défendre le contrôle financier si on l'attaque. » Or, après le magistrat exposé du contrôleur financier de l'Etat, cité comme expert, personne n'aurait osé attaquer ce service. Tout au plus, s'est-on borné à émettre des vœux, et des vœux qui nous paraissent tout à fait justifiés. Les hommes placés à la tête de cet important service ont actuellement trop de besogne pour pouvoir contrôler plus fréquemment l'organisation et la comptabilité des quelque quarante bureaux de l'Etat. Or, l'affaire de la préfecture a précisément montré que des inspections plus nombreuses s'imposaient. Encore une fois, l'activité des deux contrôleurs n'est pas en cause, mais il y a là quelque chose à réorganiser et à développer.

Certes, le Conseil d'Etat peut s'en remettre à la bonne foi de la très grande majorité des fonctionnaires; pourtant, nous avons la conviction qu'on n'aurait pas eu à déplorer d'aussi graves fautes que celles étalées mercredi en cour d'assises, si les coupables avaient eu plus souvent la perspective d'une révision officielle de leurs livres. Mais, il y a un autre point à toucher,

Arrestations sensationnelles à Varsovie

VARSOVIE, 28. — La police de Varsovie, collaborant avec la police américaine, a procédé à quelques arrestations sensationnelles. En effet, elle a réussi à arrêter une bande internationale de fabricants de faux-passeports et s'occupant aussi de la traite des blanches. Dix-sept membres de cette bande ont été arrêtés à Varsovie et six en Amérique, notamment un nommé Harry Hall, vice-consul américain à Varsovie, qui se trouvait en congé dans son pays. Le chef de la bande serait un nommé Baskin, arrêté à New-York et qui aurait contracté de faux mariages, faisant ainsi passer aux Etats-Unis plusieurs jeunes femmes avec de faux papiers. Pour chacune de ces opérations, Baskin aurait reçu de 600 à 1000 dollars.

Une manifestation communiste à New-York

NEW-YORK, 28 (Havas). — La police a dispersé 200 communistes qui tentaient hier soir de manifester devant l'hôtel de ville. Bien que les manifestants aient opposé quelque résistance, personne n'a été grièvement blessé. Deux arrestations ont été opérées.

La crise économique en Bulgarie évoquée au parlement

SOFIA, 28 (Havas). — La séance de la Chambre, au cours de laquelle a été débattue la question de la crise économique, a été une grande journée parlementaire. Les tribunes et les loges étaient bondées, tandis qu'une foule de curieux stationnait devant le parlement.

Le président du conseil a exposé la politique économique et financière du gouvernement, insistant sur les mesures que celui-ci compte prendre pour atténuer les effets déplorables de la crise. Des représentants de tous les groupes sont intervenus dans le débat. M. Stainoff, au nom de la majorité, a proposé un ordre du jour de confiance. M. Danailoff a déclaré, au nom du groupe Tzankoff, qu'il ne pouvait partager les vues du gouvernement dans les questions débattues et que son groupe voterait contre celui-ci. Finalement, la Chambre a voté l'ordre du jour de confiance par 133 voix contre 111.

La rentrée de M. Sanchez Guerra en Espagne est le prétexte de vives manifestations

MADRID, 28 (Havas). — A l'issue d'un discours qu'il a prononcé au théâtre Zarzuela, M. Sanchez-Guerra est resté dans l'édifice jusqu'à ce que les groupes des manifestants, qui l'attendaient à la sortie, se soient disloqués, afin qu'il puisse se dérober à leurs manifestations. Les manifestants ont parcouru différentes rues au centre de la ville, mais ont pu être facilement dispersés par la police. Une assez grande agitation a continué dans les principales rues de la capitale jusqu'aux premières heures de la nuit, sans cependant qu'aucun incident ne se produisît.

CHRONIQUE REGIONALE

Le referendum contre la loi d'impôt

Le groupe des députés libéraux a décidé hier soir de lancer un referendum contre la loi d'impôts votée par le Grand Conseil.

LA CHAUX-DE-FONDS La crise horlogère

L'association patronale des monteurs de boîtes-or a décidé de fermer les ateliers le lundi et le samedi, dans le courant de mars, comme cela a déjà été fait en janvier et en février.

CERNIER Cours de tricotage mécanique

La clôture du premier cours de tricotage mécanique pour femmes et filles d'agriculteurs aura lieu mardi après-midi, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier. Une exposition des objets confectionnés par les élèves s'organise à cette occasion.

CORCELLES-CORMONDRECHE Affaires scolaires

(Corr.) Dans sa séance de l'autre soir, la commission scolaire a repourvu le poste d'institutrice froebelienne de notre collège. En effet, après plus de 36 années d'enseignement, Mlle G. Jacot a donné sa démission pour la fin de l'année scolaire, et ce sera avec un réel serrement de cœur que tous ceux qui, chez nous, prennent de l'intérêt aux affaires scolaires, verront celle qui savait si bien transformer le goût de l'école buissonnière en amour pour l'école, pour le collège, quitter ses fonctions. Et pour la remplacer, la commission scolaire a décidé de nommer, par voie d'appel et sous réserve d'approbation par le département de l'instruction publique, Mlle G. Wambold, actuellement institutrice à Noiraigue, et qui fut chargée déjà d'un remplacement d'assez longue haleine dans notre collège, il y a quelque temps.

Puis les examens de fin d'année scolaire ont été fixés aux mardis 1er avril (écrits) et 8 avril (oraux). Les vacances de printemps dureront du 10 au 22 avril, jour de la rentrée. La commission scolaire a chargé son service des conférences de s'occuper de l'organisation d'une importante séance patronnée par le comité de district en faveur de la votation pour la révision du régime de l'alcool. Cette conférence aura lieu dans notre grande salle de Corcelles, le jeudi 20 mars. Elle sera introduite par le pasteur Vivien et les nombreux auditeurs qu'elle attirera certainement auront aussi la bonne aubaine de voir l'excellent film tiré dans notre pays sous le titre séduisant de: «Quand mûrissent nos fruits».

NEUCHÂTEL

Conseil général

Le Conseil général siégera lundi 30 mars, à 20 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Rapports du Conseil communal concernant: la vente de parcelles de terrain à la rue Fontaine-André et à Chanterelle; le subventionnement des caisses d'assurance-chômage; la question de la construction de maisons locatives par la commune; l'acquisition d'un petit immeuble situé au passage du Temple, à Serrières; des modifications à apporter au plan d'alignement centre-ville; des demandes de crédit pour la construction d'un édicule à l'usage de W.-C. à Serrières; pour le remplacement de l'horloge de la Tour de Diesse, et pour diverses stations de transformation.

Motifs: «Les soussignés demandent au Conseil communal de présenter dans une prochaine séance du Conseil général, un projet de construction de maisons locatives, afin d'atténuer la crise du logement à Neuchâtel.» Chs Pipy, H. Spinner, Guye Henri, G. Béguin, P. Aragno, D. Liniger, Ed. Perrel-Gentil, M. Perraton, A. Dudan.

«Le Conseil communal est invité à présenter au Conseil général, un rapport sur l'état actuel des mesures prises pour parer aux risques d'incendie et de panique dans les établissements cinématographiques et autres salles de spectacles de la ville, et si les améliorations qu'il y aurait lieu de faire ont de provoquer sous ce rapport.» Alfred Perrenoud, Pierre Wavre, Ls Besson, Ernest de Montmolin, Favarger, F. Bouvier, E. Induni, J. Guinchard, Auguste Roulet.

«Le Conseil communal est invité à examiner dans le plus bref délai les voies et moyens qui permettraient d'introduire un service d'autobus reliant le centre de la ville et les quartiers se trouvant au nord des lignes de chemin de fer.» G. Béguin, P. Aragno, H. Spinner, A. Dudan, M. Perraton, A. Ischer, M. Aegerter, E.-Paul Graber, Guye Henri, Chs Pipy, D. Liniger.

Questions: «Le Conseil communal veut-il prendre des dispositions pour que les électeurs de Chaumont qui le désirent puissent voter à la section qui va être créée à la Coudre?» «Ne conviendrait-il pas d'aviser les administrations fédérales de la fusion de la Coudre à Neuchâtel, afin de mettre les fonctionnaires fédéraux habitant la Coudre au bénéfice des mêmes dispositions légales que ceux habitant l'ancien ressort communal.» Ed. Bourquin.

«Le Conseil communal ne peut-il pas interdire aux cinémas l'exposition d'images meurtrières?» Georges Zürcher.

A la Rotonde

La tournée Pettidmange a retrouvé la plus grande partie de ses fidèles pour le premier spectacle donné cette année. La saison d'opérette française ne pouvait mieux commencer que par la reprise de l'œuvre gracieuse du regretté Messenger. Grâce aux acteurs et à leur excellente interprétation, «Passionnement» eut le même succès qu'il y a deux ans. Mme Mary Pettidmange et M. Claude Marty ont le secret de conserver leur talent que nous avons déjà eu souvent l'occasion de louer ici. Ils étaient entourés d'artistes remarquables et l'ensemble nous fait attendre avec impatience la série d'opérettes à laquelle la troupe convie chaque année ceux qui aiment les beaux spectacles et la gaieté.

A la poste

Le jour du 1er mars, les guichets seront ouverts comme un dimanche, à la poste principale et de 10 à 11 heures dans les succursales. Une distribution à domicile est prévue le matin.

Deux améliorations en perspective à Serrières

Le Conseil général aura à décider s'il y a lieu, pour la commune, d'acheter pour 400 fr. un petit bûcher que la société des immeubles Ph. Suchard possédait au passage du Temple. Cela permettrait un jour d'élargir une rue trop étroite.

Un crédit de 3500 fr. est demandé par le Conseil communal pour construire un édicule à l'usage de W.-C. à la station de Serrières de la ligne de tramway de Boudry.

Tour de Diesse

Le Conseil communal demande un crédit de 3000 fr. pour remplacer l'horloge de la tour de Diesse dont le vieux mécanisme exige un entretien trop difficile.

Elle date de 1715, c'est-à-dire de la reconstruction de la partie supérieure de la tour détruite par l'incendie de la rue du Pommier, le 15 septembre 1714. Elle porte l'inscription suivante, gravée sur le bâti de fer: «Cette horloge a été fait (sic) par moy, Abram Pettremant en l'année 1715, horloger à Neuchâtel.»

Une lecture de Copeau

Invité par le Centre d'éducation ouvrière, Jacques Copeau a lu, devant une salle comble, quelques scènes parmi les meilleures de la «Tempête». Jamais l'art de la parole ne nous avait paru si fertile en ressources. Par la simple lecture, le grand comédien a trouvé moyen de reconstruire des scènes entières et de faire revivre les personnages, si bien que le public le suivait avec autant d'intérêt que si la pièce avait été jouée. Et quel charme dans cette voix qui donne à chaque mot sa couleur, à chaque phrase sa cadence, qui rend aux passages où s'exprime la plus légère fantaisie de Shakespeare, cette musique et cette mélodie que souvent la traduction leur fait perdre.

Cette ferveur à servir Shakespeare a conquis l'auditoire entier; son attention et ses applaudissements l'ont prouvé à Copeau. Les organisateurs de cette soirée méritent les plus sincères remerciements.

Chronique musicale

Cinquième concert d'abonnement

Déjà l... Bien avant le premier chant du merle, annonçant la nature en fête, la trop courte série des concerts d'abonnement a pris fin. Fin glorieuse et inoubliable, laissant à tous les auditeurs le souvenir d'avoir assisté à un des plus beaux, des plus intéressants concerts qui nous furent offerts. L'orchestre était dirigé par M. Robert Denzler, que nous avons déjà eu l'honneur de louer l'année passée. Des les premières mesures de la symphonie en si bémol de Schumann, il avait conquis le public qui le combla, à la fin de l'œuvre, de rappels si chaleureux qu'il y en a rarement de tels adressés à un chef d'orchestre. On se sentait en présence d'un maître et d'un animateur dont se dégage une vie et un tempérament mitigés par une intelligence avertie, sans emphase et sans lourdeur, dénotant toutes les multiples qualités d'un chef hors pair.

Nous croyons pouvoir affirmer sans aucune crainte d'être contredit que le désir unanime de nos habitués des concerts d'abonnement est de savoir que nous reverrons M. Denzler à maintes reprises à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande.

Le programme symphonique d'hier soir se composait d'œuvres dont M. Ansermet nous prive trop souvent: j'entends les maîtres du romantisme allemand, Schumann en tête.

Ce qu'elle est belle et spontanée, cette «Symphonie du printemps», belle comme l'état d'âme entre le rêve et le réveil, entre le premier désir et le premier amour. Parsemée de mélodies délicieuses, toutes bien en place, empreinte d'une indiscutable distinction, l'œuvre s'adresse aussi bien au cœur qu'à l'esprit. Cette juvénile et abondante sentimentalité, extrêmement délicate, est le plus joli miracle d'une inspiration touchante, discrète, savoureuse, non sans moments de puissance dans le scherzo; c'est le réveil de la nature, ce sont les murmures de la forêt, c'est le plus pur romantisme poursuivant les traces de Weber.

Abstraction faite d'un petit flottement dans un passage des premiers violons, le prélude de «Lohengrin» de Wagner, la miraculeuse annonce du pur choral du Graal, fut donné dans un style parfait, aux nuances délicatement développées.

Construction plus logique que celle de la symphonie de Schumann, accents plus passionnés, thèmes plus serrés et plus motivés dans les «Préludes» de Liszt, par lesquels le concert se termina triomphalement.

Le seul nom du soliste, M. Joseph Szigié, violoniste, avait suffi pour que tous les billets d'entrée fussent vendus une semaine à l'avance. C'est certainement un des artistes les plus aimés et les plus admirés chez nous. Son autorité, qui n'a rien de froid ni de contraint, soumet d'emblée l'orchestre à sa volonté. Sa technique parfaite, sa sonorité puissante et chaleureuse, et son respect du style font de lui l'artiste accompli. C'est ainsi qu'il nous charma dans le concerto en ré majeur de Mozart, particulièrement dans la cadence du premier mouvement, dans les développements mélodieux de l'andante et par la grâce du rondou au début de la «Follia» de Corelli, se trouvent inscrites au répertoire de tout violoniste qui se respecte; on peut entendre bien souvent avec accompagnement de piano, ce qui permet peut-être de mieux suivre leurs lignes mélodieuses ou certains passages difficiles. M. Szigié les a données avec une bravoure prestigieuse, déclinant des applaudissements sans fin.

C'est ainsi que s'est terminée en beauté la trop courte série des concerts d'abonnement. J'apprends à l'instant par T. S. F. que la subvention municipale de l'Orchestre de la ville de Bâle a été portée à 155.000 fr. pour l'hiver prochain. Nos concerts, rivalisant en qualité avec ceux des grands centres musicaux, ne bénéficieraient de ces cotisations et sociales et des billets d'entrée. Notre reconnaissance envers la Société de musique qui en assure l'existence est donc doublement grande, et l'obligation d'en assurer la continuation s'impose plus que jamais.

Notre reconnaissance va aussi aux artistes de l'Orchestre de la Suisse romande et à ses divers chefs de pupitre. Leur collaboration nous est infiniment précieuse.

Le Comité de la Société de musique organise un concert hors abonnement, donné par la Société des instruments anciens, de Paris, concert auquel on peut déjà prédire un très grand succès. F. M.

Guinand est transféré à l'hôpital

Après plusieurs expertises médicales, Charles Guinand, malade depuis plusieurs semaines, a été transporté jeudi soir de la prison à l'hôpital des Cadolles. Son état n'inspire cependant aucune grave inquiétude.

Salves d'artillerie

Demain matin, à 10 heures, les salves du 1er mars seront tirées à l'ouest du musée des Beaux-Arts. Deux pièces d'artillerie ont été mises à la disposition de la section neuchâteloise de la société des troupes de fortresse qui, comme chaque année, assurera ce service.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Table with columns for Cours des changes du 28 février, à 8 h. 15, listing various cities like Paris, Londres, New-York, Bruxelles, Milan, Berlin, Madrid, Amsterdam, Vienne, Budapest, Prague, Stockholm with their respective exchange rates.

Monsieur Charles Bétrix, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Jean Erick, leurs enfants et petits-enfants, aux Bayards; Madame et Monsieur Paul Grize, leurs enfants et petits-enfants, aux Verrières; Monsieur Charles Erick et son fils, à Fleurville; Madame Bernad et sa fille, à Paris; et les familles alliées, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère épouse, belle-mère, sœur, belle-sœur et tante,

Madame Lina BÉTRIX née FRICK enlevée subitement à leur affection le 26 février 1930.

Que Ta volonté soit faite. L'enterrement aura lieu sans suite. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les parents et amis de

Monsieur le missionnaire Paul BERTHOUD sont informés de son décès, survenu à Lourenço-Marqués, le 26 février.

Le Conseil de la Mission suisse dans l'Afrique du Sud a le douloureux devoir d'annoncer le décès de son cher missionnaire en retraite, le second des deux pionniers de l'œuvre,

Monsieur Paul BERTHOUD enlevé à l'affection des siens et des Eglises thonga et ronga, le mercredi 26 février 1930, à Lourenço-Marqués, dans sa 83me année.

Ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du ciel, et ceux qui auront enseigné la justice à la multitude brilleront comme les étoiles à toujours et à perpétuité. Daniel XII, 3.

Monsieur Emile Vuilliommet, à Grand Lahout, Côte d'Ivoire, et ses enfants, à Bordeaux et Peseux; Monsieur et Madame Jules Vuilliommet et leurs enfants, à Buenos-Ayres; Monsieur et Madame Virgile Vuilliommet et leurs enfants, à Neuchâtel; Mademoiselle Blanche Vuilliommet, à New-York; Monsieur et Madame Philippe Vuilliommet et leurs enfants, à Queyraz, Médoc; Monsieur Adrien Vuilliommet, à Libreville, et ses enfants, à Bordeaux; Monsieur Henri Vuilliommet, à Neuchâtel; Mademoiselle Marguerite Vuilliommet, à Talence Bordeaux, ainsi que les familles alliées, ont le grand chagrin d'annoncer le décès de leur cher père, beau-père, grand-père et parent,

Monsieur Virgile VUILLIOMMET enlevé à leur affection, dans sa 68me année, après une courte maladie.

L'ensevelissement a eu lieu à Bordeaux, le 22 février 1930. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité de la Section de Neuchâtel de la Fédération suisse des typographes a le pénible devoir de porter à la connaissance de ses membres le décès de leur jeune confrère,

Monsieur Edgar NUSSBAUMER compositeur survenu le 26 février, après une longue maladie, courageusement supportée.

L'incineration aura lieu vendredi 28 courant, à 15 heures. Pas de suite. Le président,

Monsieur Jules Niklaus et ses enfants; Monsieur et Madame Alfred Niklaus et leur fille, à Alexis Marendaz; Monsieur René Marendaz et sa fille; Mademoiselle Juliette Marendaz; Madame veuve Robert Marendaz et sa fille Renée; Monsieur et Madame Pierre Niklaus et famille, à Bôle; Madame veuve Benoit Niklaus et famille, à Boveresse; Monsieur Fritz Amstutz-Niklaus et famille, à Anet; Monsieur et Madame Gottfried Niklaus et famille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Emilie Niklaus et famille, à Bienne; Monsieur Jean Niklaus, à Neuchâtel; Madame veuve Louise Alchenberger et famille, à Müntschemier; Monsieur et Madame Alfred Berthoud-Niklaus, à Boudry; Monsieur et Madame Jean Kiper-Niklaus et famille, à Marin; ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, frère, beau-frère et parent,

Monsieur Rodolphe NIKLAUS enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 81 ans, après une courte maladie. Neuchâtel, le 28 février 1930.

Repose en paix. L'ensevelissement aura lieu dimanche 2 mars, à 13 heures. Départ de l'hôpital des Cadolles. Domicile mortuaire: Neubourg 24. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS TARDIFS

Sports - Sports Bulletin Sportif 10 c.

Local de l'Alliance biblique Neubourg 23

RÉUNION PUBLIQUE

Dimanche 2 mars, à 20 heures présidée par M. M. Voumard, de Nice

Dès 13 h. 30, au local de l'Union chrétienne de jeunes gens, rue du Château 19

Thé du 1er mars

Musique - Attractions Invitation cordiale à toute la population

Eglise évangélique libre de la Place d'Armes

Dimanche 2 mars 9 h. 3/4 Culte et sainte-cène, M. Durand, pasteur.

20 h. Réunion spéciale. Mercredi 5 mars 20 h. Mme Dunn-Pattison.

ACHETEZ les fleurettes du 1er mars en faveur du Dispensaire antituberculeux

Armée du Salut - Ecluse 20 Dimanche 2 mars le colonel Jeanmonod présidera les réunions à 10 heures, 15 heures et 20 heures Invitation cordiale à tous.

Judi et vendredi 6 et 7 mars vente annuelle Tous les dons seront reçus avec reconnaissance.

LES ÉPICIERES CH. PETITPIERRE S. A.

seront ouvertes samedi 1er mars jusqu'à midi

Hôtel de la Gare des Hauts-Geneveys Samedi 1er mars Danse Permission dès 20 heures tardive Se recommande, le tenancier.

Dimanche 2 mars 1930 A 13 h. Fleurier II Cantonal III A 15 h.

Fribourg-Cantonal Hôtel de la Couronne - St-Blaise DANSE

Orchestre «Andréo Band» Ce soir à 20 h. 30, au Théâtre 6me GALA KARSENTY

DURAND, bijoutier

3 actes de Léopold Marchand Location: Agence Fœtisch.

Bal des Sous-Officiers Deux orchestres „Madrino Band” Orchestre du Théâtre

Samedi 1er mars nos magists seront ouverts jusqu'à midi 1/2 et l'après-midi le téléphone No 134 répondra et les livraisons à domicile continueront pour le magasin des Epancheurs

ZIMMERMANN S. A.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns for Date, Température en degrés centigrades (Maximum, Minimum, Moyenne), Vent dominant, Etat du ciel, and Niveau du lac: 28 février, 429.19.